

A Sainte-Foy

Deux policiers exigent la tête de leur chef

• "Plusieurs hommes menacent de démissionner. Le climat est très malsain, et le chef de police ne fait rien pour l'améliorer"

■ QUEBEC (PC) — Deux policiers de Sainte-Foy ont réclamé hier sur les ondes d'une radio de Québec la démission de leur chef de police André Sainte-Marie, alors que repose toujours à l'hôpital le sergent Serge Lefebvre, suspect principal dans le meurtre des agents Yves Têtu et Jacques Giguère.

Entretiens, à l'hôtel de ville de Sainte-Foy, les deux partis d'opposition demandaient la tenue d'une enquête de la Commission de police pour examiner la situation au sein du corps policier de la ville depuis l'arrestation du sergent, vendredi, après qu'il eut attenté à ses jours sur le pont de Québec.

Hier matin, sur les ondes de CHRC, l'inspecteur John Tardif a affirmé que lui et son confrère Jules Dubois avaient rencontré M. Jean Lavoie, directeur-adjoint pour la ville de Sainte-Foy, afin de réclamer la démission de leur chef, M. André Sainte-Marie.

"Le chef a nié que le sergent Lefebvre ait été l'objet d'une enquête", a confié l'enquêteur Tardif à l'animateur André Arthur. "C'est totalement faux, puisque j'ai moi-même enquêté sur le sergent Lefebvre, il y a de cela quelques années."

Ce qui a également motivé les inspecteurs Tardif et Dubois dans leur démarche, c'est, affirmant-ils, que le moral est au plus bas chez les policiers de Sainte-Foy: "Plusieurs hommes menacent de démissionner, d'ajouter l'inspecteur Tardif. Le climat est très malsain, et le

chef de police ne fait rien pour l'améliorer".

Interrogés par des journalistes à la centrale de police de Sainte-Foy, plusieurs agents, désirant toutefois conserver l'anonymat, n'ont pas dissimulé leur insatisfaction face à M. Sainte-Marie.

"Ce n'est pas un patron. Il n'a jamais eu le cœur de nous encourager le moins du monde, alors que nous vivons justement des moments pénibles", a déclaré l'un d'eux. Selon un autre, "il est clair que cet homme-là ne fait pas face à la musique".

Pendant qu'on lui jetait ainsi la pierre, le directeur de police se refusait à émettre quelque commentaire que ce soit.

Même chose à l'hôtel de ville de Sainte-Foy, où le maire Louis-Marie Lavoie a passé la journée d'hier en réunion avec ses chefs de services et ses conseillers. M. Lavoie a convoqué une conférence de presse pour cette après-midi.

Quant au sergent Lefebvre, un lapidaire communiqué de presse, émis hier par la direction de l'hôpital Saint-François d'Assise, indique qu'il repose toujours aux soins intensifs de l'institution hospitalière où il a été transféré dimanche pour des raisons de sécurité.

la tribune

76^e ANNÉE — No 119 — 40 PAGES — 5 CAHIERS — SHERBROOKE, MERCREDI 10 JUILLET 1985 —

(SAMEDI 75¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.50 par semaine

Laboratoire clandestin des Hell's à Ham-Nord

Jusqu'à 1 million \$ de "speed" par jour

par Rollande Parent

■ MONTREAL (PC) — Le laboratoire clandestin saisi le 21 juin dernier par la Sûreté du Québec (SQ), à Montréal, et appartenant vraisemblablement au groupe de motards Hell's Angels, aurait été exploité dans la municipalité de Ham-Nord, située entre Thetford-Mines et Asbestos. On pouvait y produire quotidiennement jusqu'à cinq livres d'amphétamines, d'une valeur de 1 million \$.

Les produits chimiques nécessaires pour la production de la métamphétamine, mieux connue sous le nom de speed, coûtent environ 1.000 \$ alors que l'équipement fait de thermomètres, tubes de caoutchouc, ballons et cylindres de verre vaut 2.000 \$, et est réutilisable.

C'est ce qu'il a été possible d'apprendre, hier, auprès du chimiste Pierre McMurray de Santé et Bien-Être Canada, lors de la conférence de presse convoquée par la SQ, au lendemain de la deuxième suspension de l'enquête du coroner relativement au sextuple meurtre de motards retrouvés dans les eaux du fleuve.

M. McMurray était là pour expliquer le mode de fabrication de la drogue et l'agent Ronald Brunet alléguait que, devant la possibilité de faire d'autres saisies, il ne pouvait donner d'informations plus précises.

De toutes les informations rendues publiques hier, aucune n'est susceptible de relier à coup sûr le laboratoire clandestin au groupe de Hell's Angels.

À plusieurs reprises néanmoins, l'agent Brunet a affirmé que le laboratoire était utilisé par les Hell's Angels. C'est lui qui avance que les équipements auraient servi à Ham-Nord.

L'agent croit que, sentant la soupe chaude, les exploitants auraient démantelé le laboratoire pour l'expédier à Montréal.

D'autres requêtes

En fait, alors que la Cour supérieure de Montréal est déjà saisie d'un nombre impressionnant de procédures diverses, qui ont pour effet de bloquer totalement la tenue de l'enquête de coroner D'arcy Asselin sur la tuerie de six membres du chapitre de Laval des Hell's Angels, deux autres requêtes sont venues s'y ajouter, hier après-midi.

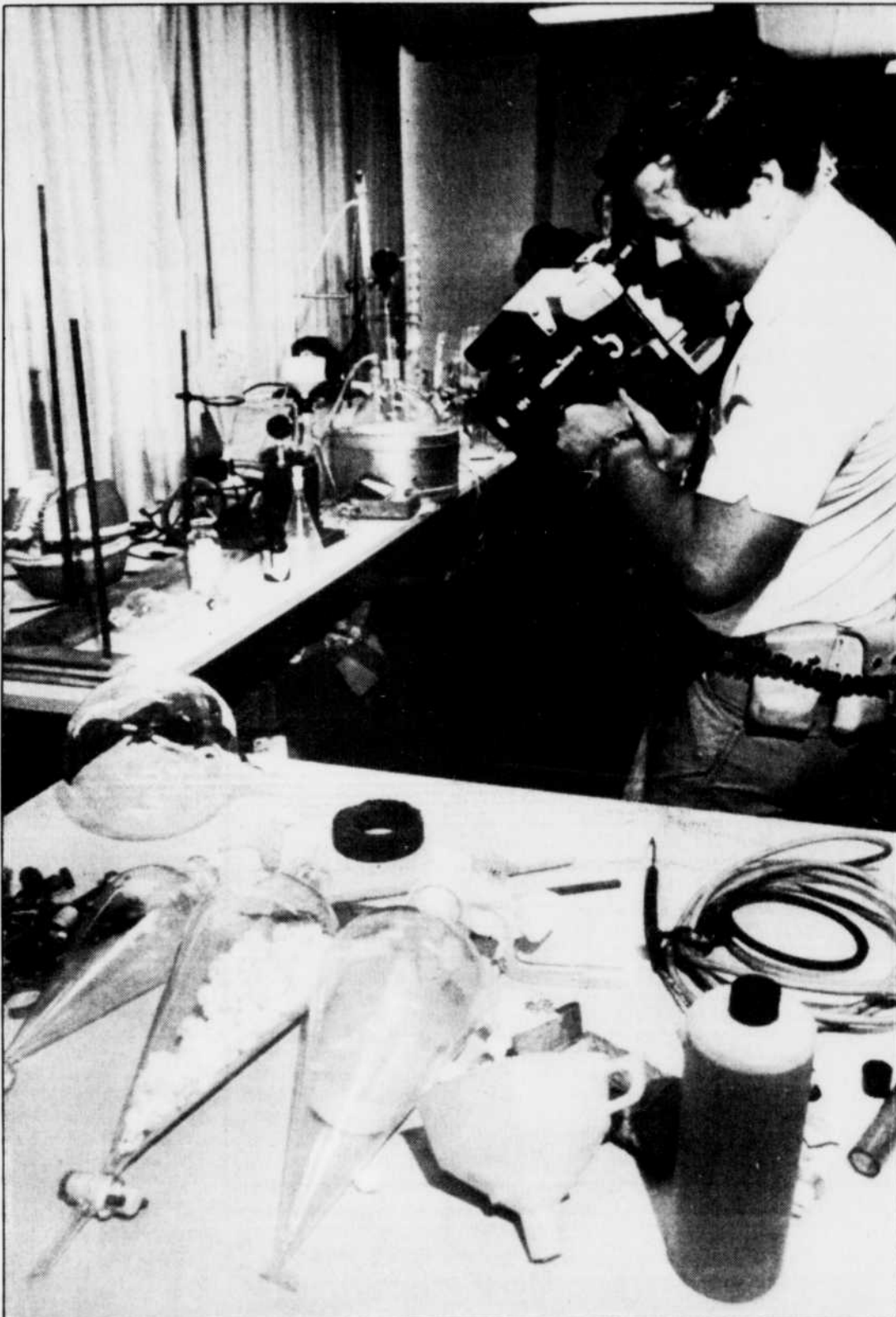
Dans un premier temps, les deux procureurs des onze suspects, Me Maranda et Me Bouchard, ont déposé formellement au greffe une poursuite en dommages de 460.000 \$ intentée au juge-coroner John D'arcy Asselin. On lui reproche principalement la façon dont les motards ont été traités depuis la fin de juin.

Ils qualifient de "véritable parodie de la justice", le fait qu'on les ait à plusieurs reprises exhibés et même entraînés en public, menottes aux mains et chaînes aux pieds, alors qu'aucune accusation n'a encore été portée contre eux.

Ils soutiennent que plusieurs dispositions parmi les plus importantes des chartes des droits et libertés, celle du Canada comme celle du Québec, ont été violées, soit par les gestes posés par le coroner Asselin, ou par ceux qu'il a laissés agir sans intervenir.

Par la suite, Me Bouchard, s'est présenté au Palais de justice pour réclamer la libération, par habeas corpus, de ses quatre clients, Yvon et Guy Rodrigue, Richard Rousseau et Charles Filteau.

Dirigée contre à la fois contre le coroner, le responsable de la détention à Parthenais et le



La Sûreté du Québec a exhibé, hier, des pièces d'équipements d'un laboratoire clandestin de drogues saisi le 21 juin der-

nier à Montréal, mais qui aurait été exploité par les Hell's Angels à Ham-Nord.

procureur-général, la demande sera débattue jeudi. Soit à l'heure même où le juge Asselin doit tenter à nouveau de reprendre l'enquête.

Me Bouchard invoque que les mandats émis par le coroner ayant été déclarés invalides, tout

ce qu'on a pu faire pour les "bonifier" ou les prolonger, depuis, n'a eu aucun effet. Par ailleurs, le juge Denis Lévesque doit étudier ce matin des requêtes semblables dans le cas des clients de Me Maranda.

(Laserphoto PC)

la tribune

Toute une Équipe!



Couple âgé amoureux du Festival de folklore

A 4

Exportations de bois aux USA

Le Canada réclame une attention particulière

B 1

De nos archives

Congé pour écouter la radio

Le grand congé accordé aux écoliers de la province, jeudi le 29 novembre 1934, permettra à ces jeunes esprits de saisir toute l'importance de la science dans la vie moderne. Assis devant un appareil de radio, ils pourront écouter un récit vivant des cérémonies grandioses qui se dérouleront à l'occasion du mariage de Son Altesse Royale le Duc de Kent, fils de nos souverains régnants, avec Son Altesse Royale la Princesse Marina de la dynastie grecque.

Nous donnons dans une autre colonne les heures d'irradiation des programmes — s'il en est où l'heure est tardive ou hâtive, suivant le point de vue, c'est à cause de la différence de longitude entre Londres et notre province. La plupart se tiendront à des heures qui permettront aux petits d'écouter la description des cérémonies. Ces irradiations se feront par le réseau Trans-impérial de sorte que grâce aux puissants postes de relai de ce réseau, tel celui de Drummondville, les sujets britanniques des antipodes connaîtront à quelques secondes de distance des faits supposés arriver que 12 heures plus tard.

TEMPERATURE
VARIABLE: 15 — 26°C.
DEMAIN: NUAGEUX

E-5

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTSD-6
- BANDES DESSINÉES...D-3
- DÉCÈSD-5
- DE TOUT DE TOUS...E-5
- FINANCEB-4
- PETITES ANNONCES...D-1
- SPORTSE-1
- VIVRE EN '85C-1



D'ici au 15 août

Johnson prévient Bourassa de ne pas tenter d'infiltrer le PQ

■ QUEBEC (PC) — Le candidat à la présidence du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, somme le chef libéral Robert Bourassa d'ordonner à ses troupes de ne pas tenter d'infiltrer le PQ d'ici au 15 août.

Lors d'une conférence de presse où il a repris plusieurs thèmes déjà annoncés vendredi à Montréal et où les ministres Michel Clair et Clément Richard, de même que le député de Montmagny-l'Islet, Jacques Leblanc, ajoutaient leur appui aux 18 autres députés péquistes déjà acquis à sa cause, M. Johnson a dû répondre à plusieurs questions sur le déroulement de la course à la succession de M. René Lévesque.

Le ministre de la Justice et des affaires intergouvernementales avoue qu'il est facile d'adhérer au PQ, il suffit d'acheter une carte de membre à 5 \$.

"Il est évident que la tentation peut être grande chez nos adversaires d'aller nouer certaines associations mais je rappelle que c'est l'ensemble des membres (en règle au 15 août) qui voteront. Il faudra donc que ce soit assez massif pour que ce soit significatif."

Mais M. Johnson pare toute éventualité: "La meilleure garantie que nous avons contre ça, je crois, ce serait une déclaration très claire et très solennelle de M. Bourassa et

de Mme Louise Robic (présidente du PLQ) à l'effet qu'ils condamneraient une telle attitude et je souhaite les voir le faire."

Taschereau

Il ajoute du même souffle qu'une telle tactique signifierait un retour en arrière non pas au temps de Maurice Duplessis de l'Union nationale mais d'Alexandre Taschereau du PLQ.

"Si une telle chose existait, vous pouvez être sûrs qu'on va la dénoncer violemment car, au fond, ce ne serait pas respecter les règles du jeu."

M. Johnson craint-il autant une infiltration des conservateurs fédéraux comme l'apprenait lundi son collègue Jean Garon? "M. Mulroney est allé chercher beaucoup de son vote chez les péquistes lors des dernières élections", répond-il simplement.

Il rejette les accusations libérales voulant que les ministres-candidats utilisent les ressources de l'État pour faire campagne, disant qu'il faut faire preuve de jugement: pas d'augmentation du personnel politique, pas de frais personnels de ses militants réclamés à l'État ni d'utilisation du matériel gouvernemental aux fins de la campagne.

M. Johnson trouve par ailleurs normal que son personnel politique militent en sa faveur comme ce fut le

cas du personnel politique des députés libéraux, payés par l'Assemblée nationale qui militaient pour un des trois candidats dans la course au leadership en 1983. "Ce n'est pas vrai que je vais prendre l'autobus entre Montréal et Québec parce que suis en campagne."

Il rappelle par ailleurs que son objectif consiste d'ici le 15 août à ramener sous le giron péquiste d'anciens militants désenchantés par l'échec constitutionnel et les négociations dans le secteur public plus que par le virage du 19 janvier. Bref, "aux gens qui ont investi tout leur temps dans la politique pendant des années et qui ont décidé de construire des choses ailleurs", M. Johnson se fixe pour objectif de leur redonner le goût de la politique.

Il ne rejette pas les souverainistes à condition qu'ils soient "tranquilles, patients, convaincus et entêtés". Quant à celles et ceux qui ont fait le choix de "personnaliser" les choix de la majorité du parti, ils respectent leur décision de ne pas revenir si telle est leur volonté.

Sans prétendre qu'il existe un remède pour tous les maux économiques, M. Johnson entend donner priorité à la création d'emplois plutôt qu'à l'accroissement des services dans le partage de la richesse collective.

M. Johnson sera de passage en Estrie jeudi.

2 attentats: 18 MORTS

■ JERUSALEM (AFP) — Deux attentats à la voiture piégée ont fait 18 morts (15 civils libanais, deux membres de l'ALS et le conducteur d'une des voitures), mardi après-midi à Ras Bayada et Hasbaya au Sud-Liban, a-t-on indiqué de sources militaires israéliennes.

Huit soldats de l'ALS (Armée du Liban-sud, créée et armée par Israël) et deux soldats israéliens ont été blessés.

Le Parti national social syrien (PNSS-libanais) a revendiqué mardi soir, dans un communiqué, les deux attentats perpétrés dans la journée.

La première voiture, une Volkswagen commerciale, a été stoppée à un barrage tenu par l'ALS à Hasbaya, situé à la limite nord de la zone de sécurité.

Un soldat de l'ALS a demandé au conducteur du véhicule de lui montrer ses papiers, qui lui ont paru suspects, et de descendre de sa voiture pour procéder à une fouille de celle-ci. C'est à ce moment que le conducteur a déclenché l'explosion, d'une très forte puissance, vers 16h30 locales (09h30 HAE).

Dix minutes après cette première explosion, une jeune femme au volant d'une voiture de marque Peugeot, s'est présentée à un autre barrage et, pour éviter une fouille, a fait exploser son véhicule qui contenait une charge beaucoup moins importante que celle utilisée pour le premier attentat.

Voie de contournement nord

Travaux de 7,5 millions \$ à la fin de l'été

par François Gougeon
SHERBROOKE — Après une brève accalmie, le chantier de construction de la voie de contournement nord reprendra de plus belle à la fin de l'été, avec le lancement de travaux de l'ordre de quelque 7,5 millions \$.

Il s'agira cette fois de prolonger cette section de l'autoroute 10-55 depuis l'échangeur du boulevard St-François jusqu'à la route 216, ou route du CHUS, sur une distance d'environ trois kilomètres.

Un ingénieur au ministère des Transports a confirmé hier à La Tribune qu'à la suite de l'ouverture des soumissions, le 6 août, où l'on connaîtra alors exactement le coût du projet, et la période d'analyse qui suivra, les travaux pourront débuter vers la mi-septembre. Ceux-ci, réalisés entièrement dans la municipalité de Fleurimont, comprendront le terrassement, la structure de chaussée, le revêtement, l'aménagement d'espaces verts, le traitement de surface et la construction de deux ponts et d'un ponton arqué. Ce chantier se veut le plus important projet routier dans la région.

Ce faisant, après le premier tronçon devant être inauguré dès cet automne, depuis la jonction de l'autoroute 10-55 jusqu'à l'échangeur du boulevard St-François, cette deuxième section devrait être mise en service à l'automne 1986, soit jusqu'au chemin du CHUS.

D'ici là, cependant, bien d'autres travaux devront être menés. Ainsi, un contrat d'environ 2 millions \$ a justement été accordé hier pour finaliser les travaux de pavage, d'éclairage et de signalisation sur le premier tronçon de l'autoroute à quatre voies. Puis, cet automne, un autre contrat sera confié afin d'aménager une infrastructure permettant l'entrée et la sortie de la circulation, à la hauteur de la route



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les travaux de construction de la voie de contournement nord de Sherbrooke se poursuivront à la fin

de l'été, alors que le ministère des Transports prévoit y investir un montant de 7,5 millions \$ pour prolon-

ger cette artère depuis l'échangeur du boulevard St-François jusqu'à la route 216, ou chemin du CHUS.

216, et pour élargir à quatre voies cette route sur une distance d'environ un kilomètre. En outre, des travaux seront nécessaires pour améliorer l'intersection formée par le boulevard St-François et la voie de contournement nord, où l'on retrouve actuellement une courbe à 90 degrés.

Au sujet du boulevard St-François, sa reconstruction n'est pas envisagée avant quelques années et, malgré les deux possibilités qui existent quant au choix d'un tracé, il y a de fortes chances que ce soit le ministère de l'Environnement qui tranche la question. Ce secteur se trouve dans une zone inondable

et une étude d'impact actuellement en cours permettra de déterminer l'issue de ce dossier. Les premiers véhicules à circuler sur la voie de contournement nord, lors de son ouverture, que le ministre Henri Lemay, de la Voirie des régions, a annoncé pour l'automne, lors du Sommet socio-économique de l'Estrie,

en seront donc quitte pour utiliser le boulevard St-François dans son état actuel.

Pour ce qui est, finalement, d'un autre boulevard que la Ville de Sherbrooke aimerait bien voir aménager, le boulevard Jacques-Cartier, le dossier est "au point mort".

Non seulement le ministère des Transports ne semble guère enclin à aménager une infrastructure à la hauteur de ce futur boulevard que Sherbrooke désire prolonger, mais tout porte actuellement à penser que si échangeur il y a éventuellement, il desservira plutôt le boulevard Queen.

Atterrissage d'urgence d'un hélicoptère à la plage de Magog

MAGOG — Un hélicoptère Bell 210 des forces armées canadiennes, avec trois personnes à son bord, s'est posé d'urgence à la plage municipale de Magog, hier, en fin d'après-midi.

L'incident s'est produit vers 17h30, alors que la plage était relativement déserte, et il n'a provoqué aucune blessure et causé aucun dégât matériel.

Les trois membres de l'équipage se dirigeaient vraisemblablement vers la base de Brandon, en Ontario, et c'est précisément les contrôleurs de cet endroit qui ont

reçu, les premiers, le message de détresse du pilote, aux prises avec des ennuis mécaniques. Un représentant des forces armées a par la suite acheminé ce message à la Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke, mais ce sont finalement les policiers de la Sûreté municipale de Magog qui se sont rendus sur les lieux de l'atterrissage d'urgence.

Sans plus de fracas cependant, les militaires ont mis environ une demi-heure pour remettre l'hélicoptère en état de voler sans problèmes et ils sont finalement repartis comme ils étaient arrivés, par la voie des airs.

Au palais de justice

• Renvoyé pour examen de 3 jours

SHERBROOKE — Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a renvoyé pour un examen de trois jours Réjean Bergeron, âgé de 24 ans, qui s'était présenté devant lui avec un peignoir nu.

Cet individu est soupçonné de voies de fait avec menaces, méfait à la propriété de la gendarmerie et de bris de probation.

Le procureur Guy Quirion avait demandé que Bergeron soit examiné par un médecin avant de répondre aux accusations portées contre lui.

Le constable Jacques Donahue avait déposé que le suspect manifestait des agissements bizarres depuis quelques jours, comme porter un peignoir, payer une course de taxi avec un gilet de femme et apporter des rebuts chez lui.

Il a dit que Bergeron lui avait présenté qu'il possède trois magasins, cinq voitures et était attendu en Californie à l'heure de sa comparution.

Le suspect, qui est représenté par Me Marc Montplaisir, doit être ramené vendredi devant le tribunal.

• Le témoin néglige de se présenter

SHERBROOKE — Jean-Paul Duff a été libéré d'une accusation d'agression sexuelle avec blessures à l'égard d'une femme âgée de 21 ans après qu'elle eût négligé de se présenter devant le tribunal pour témoigner à l'enquête préliminaire.

Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix, qui a rendu cette décision, a toutefois demandé au procureur Thomas Walsh de réévaluer sa filière.

Le défenseur Michel Beauchemin avait exigé la libération de Duff, âgé de 45 et demeurant à St-Hyacinthe.

L'enquêteur Jean-Noël Turcotte de la SQ a témoigné que la plaignante lui avait fait part de son désir de retirer sa plainte, a modifié sa version et devait subir des traitements à l'hôpital hier.

Me Walsh a alors réclamé l'émission d'un mandat contre la plaignante.

Le tribunal a ordonné au policier d'aller chercher le témoin, qui n'a pas le téléphone.

M. Turcotte a informé le juge à son retour que la dame était introuvable.

• Liberté provisoire accordée

SHERBROOKE — Ronald "pit" Boudreau, qui est soupçonné d'avoir joué au justicier, a pu reprendre sa liberté provisoire à la condition de ne pas communiquer directement ou par l'entremise de ses amis avec la victime alléguée.

Il avait protesté de son innocence à une accusation de voies de fait contre un jeune homme de Magog. Boudreau avait été arrêté trois heures après sa libération de prison où il venait de purger une peine de 23 mois.

L'enquêteur Denis Lamontagne de la police locale a relaté que le prévenu aurait retenu et frappé sa victime avec un casque de moto-

cyclette parce qu'il la soupçonnait d'un vol à l'égard d'un ami.

Il a ensuite dit aux policiers que cet individu "mangerait une bonne volée".

Le défenseur Marc Montplaisir a réclamé que son client, âgé de 24 ans, soit remis en liberté sous condition.

Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a accordé un cautionnement à Boudreau en l'avertissant cependant qu'il ferait mieux de ne pas revenir devant le tribunal parce qu'il resterait derrière les barreaux cette fois-là.

Son enquête préliminaire a été reportée au 30 juillet.

• Déjà condamné pour ce vol

SHERBROOKE — Alain Mondoux, âgé de 22 ans, a été acquitté hier pour autrefois convict d'un cambriolage remontant au 29 mars 1983 à Ulverton.

Le défenseur Marc Montplaisir avait représenté que son client avait été condamné à une peine de six mois de détention le 5 avril 1983 dans le district de Drummond.

Le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a acquitté Mondoux en vertu du principe qu'une personne ne peut être condamnée deux fois pour le même crime.

Mondoux avait été arrêté dimanche en marge de cette plainte qui traînait dans le district de St-François.

• Référé devant un jury

SHERBROOKE — Robert Castonguay, âgé de 18 ans, a été référé devant un jury pour répondre du vol qualifié de 31 \$ et de la voiture d'un individu le 25 juin à Fleurimont.

Il avait été admis à son enquête préliminaire hier devant le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Le défenseur Jean Leblanc avait dispensé la poursuite de faire entendre des témoins à ce stade des procédures.

Castonguay connaîtra la date de son procès le 9 septembre.

Il est soupçonné d'avoir commis ces crimes à la pointe d'un couteau à l'appartement de la victime.

• Il réopte pour un procès expéditif

SHERBROOKE — Gaétan Langevin a réopté pour un procès expéditif vendredi afin de répondre d'un vol de 175 \$ à la pointe d'un couteau chez un dépanneur.

Il avait été cité à son examen vo-

lontaire hier devant le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Langevin, âgé de 20 ans, de St-Georges, est défendu par Me Jean Leblanc.

carnet

Alphonse Saumier vient de rejoindre sous l'effet d'une "grand paternité".

Un nouveau pas de danse vient d'être créé par Ginette Beaubien: ça s'appelle le pas de la rotule tordue.

Gilles Guillemette possède un hors bord qui démarre toujours du premier coup. Mais qui ne démarre jamais quand Michel Beaubien est dans les parages.

Le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a perdu plusieurs livres en effectuant des travaux de terrassement à son domicile.

Précédent dans le district de St-François, Nicole Desrochers se mariera devant son père, le protonotaire adjoint Léo-Paul Desrochers, tandis que sa mère Henriette servira de témoin.

Me Marc Montplaisir prend tellement de soins de sa nouvelle voiture sportive qu'il a décidé de ne pas la sortir au soleil, à la pluie et à la neige.

Depuis qu'il arbore une nouvelle coiffure futuriste, Me Claude Nadeau a décliné l'offre de confrères qui lui ont suggéré de

King wellington

REDIGEE COLLABORATION

prendre une poursuite contre son coiffeur.

Un groupe de pressiers et d'expéditeurs de La Tribune a pratiqué une nouvelle chasse dans les boisés longeant le chemin Ste-Catherine, aux environs de 7 h., hier matin. En effet, ils couraient un compagnon de travail des presses, Benoît Côté, promené attaché sur une remorque, pour souligner son prochain mariage. Benoît a réussi à se libérer et à s'enfuir dans les bois. Il fut retrouvé quelques minutes plus tard.

Le conseiller Antonio Pinard est contraint, sur l'ordonnance de son médecin, à passer la semaine bien tranquille à la maison. Cela fait suite à une douleur à un genou qu'il a ressentie en fin de semaine et qui a nécessité un bref séjour à l'hôpital. C'est pourquoi le doyen du conseil municipal n'a pu assister hier à la conférence de presse sur la programmation de l'exposition centenaire de Sherbrooke, où il a été président honoraire.

En voulant mettre à l'épreuve ses talents d'exhibitionniste, lors de la Confédération, Jacques Laflamme n'aurait jamais pensé que cela lui donne l'occasion de voir son nom dans cette chronique.

Il paraît qu'André Côté deviendrait favorable au huis-clos quand on parle de culture de pins.

L'ENVELOPPE D'ARGENT

CHLT 963

9.30:		\$
10.30:		\$
11.30:		\$
15.30:		\$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI

Pour vos travaux en...

Isolation

Cloisons amovibles et murs secs

Tuiles acoustiques

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

Clément Fortier & Associés Inc.

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

La Quotidienne 8 6 9 - 4 6 2 0

Bingo **la tribune**

\$1000 A GAGNER

2 MARATHONS DE \$500

1er MARATHON — CARTE ORANGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 9 juillet 1985:
N-38, G-58, B-2, N-39, B-9, N-44,
O-70, G-56, I-23, B-5

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 10 juillet 1985:
O-68, N-43, B-8, N-32, O-61, N-37, I-28,
N-34, B-13, I-29

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBE
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$55.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Union internationale de la presse catholique, sources d'informations, Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Du 9 au 18 août au plateau Parc

125,000 visiteurs attendus à l'Expo



Pour souligner ses 100 ans, l'exposition régionale agricole de Sherbrooke aura sa mascotte: M. Centenaire.

par François Gougeon
SHERBROOKE — En raison des nombreuses activités qui seront tenues sur le site du plateau Parc, du 9 au 18 août, les organisateurs de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke comptent y attirer pas moins de 125,000 visiteurs.

C'est là l'objectif de cette grande fête de 10 jours qui célèbre cette année son 100e anniversaire, soit environ 25,000 personnes de plus que l'année dernière. Et, pour y arriver, les responsables n'ont rien négligé.

Hier, lors d'une conférence de presse tenue sur le site, des responsables, comme Gaston Rouleau, Ronald Martel, Robert Dandurand et le président David Price (le président du Comité du centenaire, Roméo Quintal était absent), se sont succédé pour donner les grandes lignes de cet événement. Seulement les grandes lignes, en effet, car la programmation renferme des centaines de sujets, tant les jugements pour les animaux, des conférences sur l'entretien des plantes, des spectacles, concours hippiques, acrobatie, jeux forains

et ainsi de suite. La liste en est pratiquement démesurée et, chaque jour, du 9 au 18 août, de 9 heures à minuit, il n'y aura pas une minute d'interruption. Et, avant l'inauguration de cette dizaine de gaisetés, au cours du prochain mois, une série d'événements viendront rappeler que l'Expo-centenaire s'en vient: tournoi de golf, bingo, course sous harnais, présence de la mascotte M. Centenaire lors de la Fête du lac des nations, entre autres.

Pour sa part, Gaston Rouleau a expliqué hier que toutes les activités, tous les kiosques, ont été prévus de façon à ce qu'il y ait de l'animation générale d'un bout à l'autre du terrain et cela, de façon à éviter la concentration en certains endroits uniquement. Des réaménagements ont d'ailleurs été effectués sur le site dont l'accessibilité sera améliorée. Ainsi, les véhicules pénétreront par deux entrées depuis la rue St-Michel et stationneront sur la piste de course.

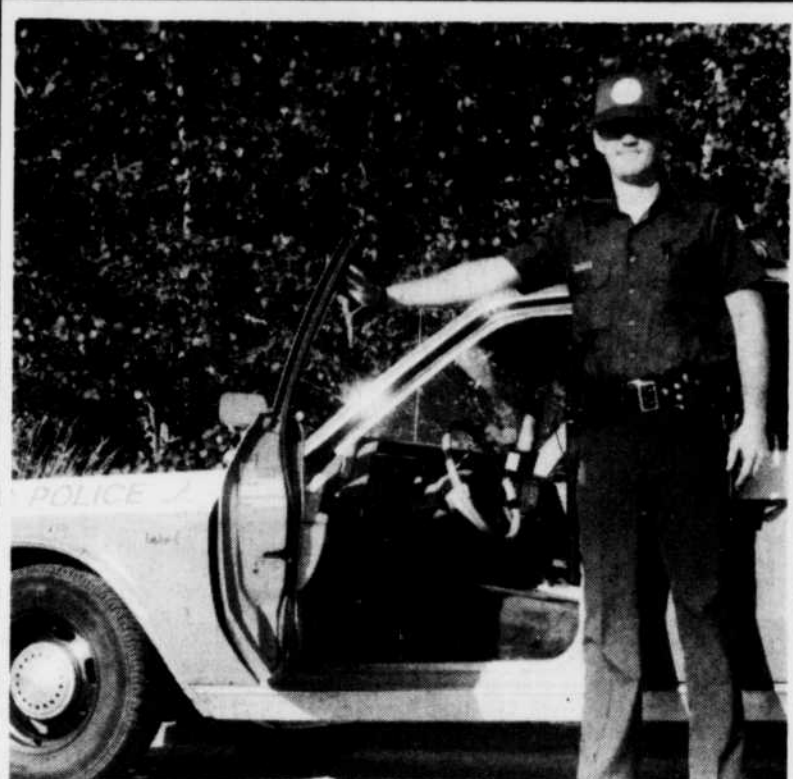
Parmi les événements spéciaux, on notera un jumelage entre la foire de Caen (France) et l'exposition de Sherbrooke, où trois boulangers de cette région de la Normandie seront à l'oeuvre.

On remarquera aussi la présence de la cavalerie de la Gendarmerie royale du Canada dans le cadre d'un concours hippique international, de la troupe Gramophone au laser, composé des artistes Jean-Pierre Ferland, Nanette Workman, Marie-Claire Séguin et Louise Portal. Et de nombreux autres.

Le conseiller Robert Dandurand, qui succède à Roméo Quintal à titre de représentant de la Ville de Sherbrooke au sein de l'exécutif de CERAS, a signalé qu'il en coûtera environ 800,000 \$ pour l'organisation de l'exposition. Et, afin de faciliter le financement, 100,000 pièces de monnaie en nickel-argent, d'une valeur d'un dollar / pièce, ont été frappées pour l'occasion. Elles seront disponibles par le biais du réseau des Caisses populaires. Aussi, les responsables ont tenu à féliciter les commanditaires majeurs associés aux festivités, dont Bell Canada, Bertrand Degré, Agropur et la Brasserie Labatt. Ils ont finalement indiqué que le prix d'entrée sera de 7 \$ pour les adultes et 4 \$ pour les 10 ans et moins, et comprendra un livret de coupes-rabais d'une valeur de 100 \$.



Gaston Rouleau



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le constable Richard Collard avec le nouvel uniforme de Métro-Police.

Métro-Police change d'uniforme

SHERBROOKE (PYM) — Les policiers de Métro-Police travaillent avec de nouveaux uniformes depuis hier. Cet uniforme se compose d'un pantalon et d'une chemise de couleur bleu marin, de style américain.

Le directeur de Métro-Police, Richard Tremblay, initiateur du projet, révèle les différentes raisons qui l'ont poussé à tenter cette expérience: "L'uniforme bleu pâle était devenu trop fréquent. Les pompiers, les facteurs, les livreurs et autres sont habillés avec cette couleur. Cette nouvelle couleur aidera donc le citoyen dans l'identification du policier", a-t-il déclaré.

Les policiers de Métro-Police sont présentement, avec le corps de police de St-Hubert, les seuls au Québec qui tentent cette expérience plutôt originale. "À la fin de l'été, nous remettrons nos recommandations au bureau de normalisation du Québec", de renchérir M. Tremblay.

Les principales différences entre l'ancien et le nouvel uniforme se situent surtout au niveau de l'apparence ex-

térielle. Le traditionnel écusson indiquant le corps de police se voit éliminé. À la place, le citoyen peut voir clairement le nom du constable avec qui il parle. De plus, les galons seront dorénavant situés sur le collet de la chemise ou encore sur les épaules. Dernier changement majeur, l'ancienne casquette, plus souvent encombrante qu'utile, laisse la place à une casquette plus légère du type que l'on rencontre sur les terrains de baseball.

En ce qui a trait à la réaction du public, le constable Richard Collard affirme: "C'est très favorable, le monde reste surpris un instant, mais s'habitue vite. Le public semble préférer le nouvel uniforme. Je n'ai eu que des bons commentaires."

Les policiers aussi semblent bien s'habituer avec leur nouvel uniforme de travail. "Le changement ne représente pas grand-chose pour le policier, seule la couleur et la casquette diffèrent. L'absence ou la présence d'écusson, de galon ne change rien à notre travail. C'est surtout le citoyen qui profite des changements", de dire le constable Collard.

Tous les préposés aux parcs faciles à identifier

SHERBROOKE — À l'avenir, tous les préposés à la surveillance et à l'entretien dans les parcs municipaux de Sherbrooke seront identifiés grâce au port d'un T-shirt rouge portant l'inscription "surveillant" ou "préposé".

Le chef de la section parcs et arboriculture, Jean-Claude Tremblay, a expliqué hier que la mesure vise essentiellement à permettre aux usagers de ces espaces verts à mieux reconnaître les gardiens des parcs.

"De cette façon, quand les gens

auront besoin d'information ou qu'il y aura une urgence, ils pourront vite identifier la personne responsable", a dit M. Tremblay.

Un horaire de surveillance a été établi et cette responsabilité d'entretien et de surveiller les parcs sera confiée aux employés des Travaux publics, en semaine, jusqu'à 15 h 30, après quoi des étudiants embauchés par les Services récréatifs et communautaires prendront la relève, tout comme les week-end.

En mettant sur pied une entreprise de distribution de cartes postales

Daniel Vanderberghe a créé son propre emploi d'été

par Gilles Fisette
SHERBROOKE — "Ce que je voulais, c'est de m'ouvrir des portes. Je voulais me permettre d'ajouter des réalisations à mon curriculum vitae et, lorsque je quitterai les études et chercherai un emploi, me rendre plus intéressant pour un employeur. Et, qui sait, me donner le choix d'un employeur."

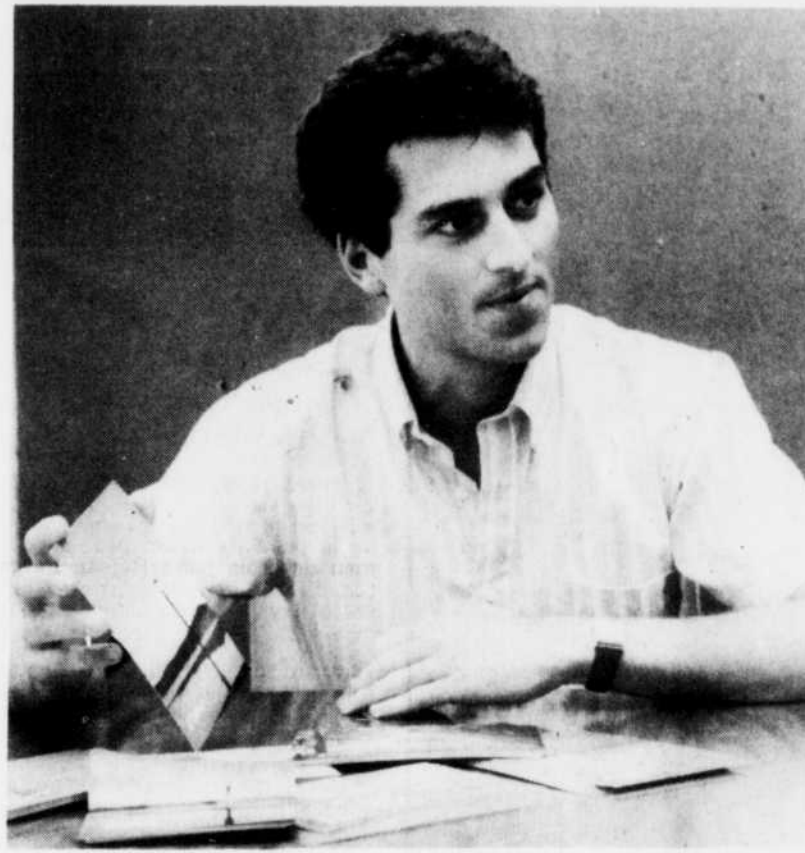
Daniel Vanderberghe, un Sherbrookoise qui terminera en décembre un baccalauréat en administration, option finance, est en voie de dépasser son objectif.

Un des rares, sinon le seul jeune de la région à se prévaloir du programme "Étudiant entrepreneur" de la Commission d'emploi et d'immigration Canada, M. Vanderberghe a en effet créé son propre emploi cet été. Mieux, il a mis sur pied une entreprise oeuvrant dans un secteur inexploité jusqu'ici en Estrie.

Il s'agit de Cartorama Inc., une entreprise qui se spécialise dans la création et la distribution de cartes postales illustrant des scènes de la région.

Travailleur à temps partiel au bureau de poste depuis qu'il a 18 ans, poste qu'il a conservé et mène de pair avec son entreprise dont il est le seul employé, il en a vu défiler des cartes postales sous ses yeux. Maintenant, il a la satisfaction de voir passer quelques-unes des siennes.

"Je voulais un travail d'été et mettre sur pied ma propre entreprise. Je me suis dit que je devais commencer à partir de l'expérience acquise aux Pos-



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Grâce aux photographies de son frère Pierre et de Renaud Thomas ainsi que de Jean Lapointe, M. Daniel Vanderberghe veut offrir un produit d'une qualité remarquable.

tes. Et j'ai pensé aux cartes postales. J'ai toujours été surpris de voir la piètre qualité des produits offerts aux consommateurs et la quasi-absence de cartes illustrant la région."

Son créneau était trouvé. Mais le plus difficile restait à venir car il fallait maintenant dénicher des photos intéressantes, trouver un imprimeur à la

hauteur des attentes de Cartorama — ne connaissant rien en imprimerie, ni d'Eve, ni d'Adam, M. Vanderberghe se documente durant deux semaines avant d'aborder son premier imprimeur —, faire laminer le produit et, surtout, le distribuer, encore que la question de mise de fonds n'était pas négligeable: 5,000 \$ environ dont

2,000 \$ pouvaient provenir d'un prêt garanti dans le cadre du programme "Étudiant entrepreneur".

Une première série de six cartes postales différentes est ainsi distribuée en région. Une seconde devrait voir le jour sous peu.

"J'ai fait des erreurs... Ainsi, je voulais que mes cartes postales soient très belles, d'une qualité artistique remarquable, et que leurs illustrations soient suffisamment universelles pour se vendre partout en région. J'ai appris que les gens désirent surtout des cartes postales qui illustrent davantage un site visité. Le cénotaphe de Sherbrooke, par exemple. J'apprends."

Dernièrement, l'entreprise a conclu une entente avec un distributeur, ce qui laissera davantage de temps à M. Vanderberghe pour chercher de nouveaux produits. La conception d'un calendrier ne serait pas exclue.

En septembre, il retournera aux études mais Cartorama poursuivra ses activités.

Interrogé à savoir si Cartorama qui se voulait, au point de départ, un simple ajout à un curriculum vitae en vue d'intéresser d'éventuels employeurs, n'est pas en voie de se transformer en emploi permanent, M. Vanderberghe se montre prudent.

"Peut-être. Moi, je me suis toujours garantie des portes ouvertes. Je continuerai l'entreprise puisqu'elle a du potentiel. Mais de là à en vivre, il y a encore une marge que je ne peux franchir pour l'instant. On verra."



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

La rue Bouchette à sens unique

La division de la voie publique a commencé hier son expérience-pilote de trois mois pour décongestionner la rue Bouchette qui sert de raccourci aux automobilistes entre le boulevard Jacques-Cartier et la rue Prospect. La rue Bouchette a été rendue à sens unique vers le nord depuis la rue Youville jusqu'à la rue

Prospect, tandis que le terre-plein du boulevard Portland a été obstrué de blocs de béton à la hauteur de la rue Bouchette, où près de 2,000 véhicules circulent quotidiennement, selon un comptage de la division du génie civil.

Couple âgé amoureux du Festival de folklore

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE - Lui a 75 ans et il est veuf. Elle est aussi veuve à 66 ans. Depuis cinq ans, ils ont choisi de vivre ensemble et de partager pleinement leurs vieux jours après avoir tous deux bien élevé leur famille.

M. Gérard Bissonnette et Mme Gilberte Savaria, de la rue Lajeunesse à Ahuntsic, sont à Drummondville depuis dimanche dernier et repartent demain. Depuis leur arrivée, ils n'ont rien manqué du 4^e Festival mondial de folklore et ils ne voulaient surtout pas rater la journée spéciale des aînés hier avant de retourner chez-eux.

"Nous n'en sommes pas à notre première visite ici. Nous sommes venus l'an passé et nous avions été emballés par l'ampleur du festival. C'est pourquoi nous tenions à re-

venir cette année," de dire M. Bissonnette.

Le valeureux couple se dit charmé par toute l'atmosphère qui règne à Drummondville durant le festival de folklore.

"Nous aimons bien Drummondville. C'est une belle ville, propre surtout, et les gens sont accueillants et très chaleureux. Pour Drummondville, ce festival, c'est une vraie richesse," a déclaré Mme Savaria, dont le fils Marc demeure à Drummondville.

"Le festival, c'est gai et on sent que les gens qui y participent sont fiers de cet événement. Personnellement, je suis épaté par ces jeunes danseurs et chanteurs de toutes ces nations et par les magnifiques costumes qu'ils revêtent. On sent vraiment qu'ils sont excités de nous faire connaître leur patrimoine," a ajouté M. Bissonnette.

Parmi les nombreuses activités auxquelles ils ont participé, M. Bissonnette et Mme Savaria ont grandement apprécié leur passage au Village québécois d'Antan où l'on présente des périodes d'animation durant le festival.

"Moi, j'aime bien jouer du violon et là-bas, il y a un M. Houle qui m'a permis d'utiliser le sien quel-

ques instants. Pendant ce temps, elle (Mme Savaria) chantait des chansons à répondre. Ce fut vraiment une journée très plaisante," a raconté M. Bissonnette.

Malgré leur âge, M. Bissonnette et Mme Savaria sont en pleine santé et forment un couple très actif. Avant de passer à Drummondville pour le festival de folklore, ils s'étaient rendus à Wildwood pour une festival pour personnes âgées. Dans quelques jours, ils se rendront aux Mille-Îles. Après ce sera autre chose.

"Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer et une chose qui est certaine, c'est qu'on se promet bien de suivre le festival de folklore à tous les ans," a conclu Mme Savaria.



(Photo La Tribune par Richard Jean)
M. Gérard Bissonnette et sa charmante compagne Mme Gilberte Savaria étaient fiers de pouvoir se faire photographier en compagnie de Mme Françoise Gaudet-Smet, la présidente d'honneur de la journée des aînés.

"Et vous, en Turquie, comment les jeunes occupent-ils leurs loisirs ? Est-ce comme à Hawaï ou en Italie ? Le coût des loisirs, chez vous, sont-ils défrayés par l'Etat ou par le jeune lui-même ? Voilà autant de questions et bien d'autres (comme sur le travail, l'alcoolisme, le suicide) qui sont abordées lors des Forums-Jeunesse tenus pendant le festival mondial de folklore de Drummondville, avec les représentants des pays les plus variés. Les animateurs, Doris Blanchet et Pierre Houle, posent des questions, sollicitent des interventions et surtout, font la traduction de l'anglais au français et vice-versa.



(Photo La Tribune par Gerald Prince)

Le Festival aujourd'hui

DRUMMONDVILLE (GP) - Voici les principales activités prévues au Festival mondial de Folklore pour aujourd'hui, le mercredi 10 juillet. La journée entière est consacrée aux jeunes.

10 heures : la troupe ontarienne de Toronto se rend au Village québécois d'Antan et à 11 heures 30, au Parc des Voltigeurs.

Midi : la troupe de Colombie britannique se produit à la Folklotheque. De plus, plusieurs troupes se rendent dans les écoles et les places rencontrer des jeunes et y faire de l'animation, notamment aux écoles Tétrault, Brossard, Jésus-Adolescent et Duvernay, ainsi qu'au Centre communautaire de Wickham et au Parc Milette.

13h30 : la troupe yougoslave visite le Centre hospitalier Georges-Frédéric.

14h15 : Défilé des jeunes du Centre Marcel Dionne au Parc Woodyatt.

15 h : Visite à l'extérieur : Chine et Ontario à St-Jean-Baptiste ; Yougoslavie à L'Avenir et l'Italie à Odanak.

16 h : Forum-Jeunesse au Centre récréatif St-Jean-Baptiste avec participants de Grèce, France et Roumanie. De plus, animation des USA au Village des Nations.

17 h : Folklotheque : troupe de Suisse.

18 h 30 et 21 h : Centre culturel, troupes de Roumanie, Grèce et Espagne.

20 h : Cégep : spectacle de l'URSS et à l'église St-Georges, concert de la Suisse et de la Colombie britannique.

21 h : Folklotheque : France.

22 h : Animation extérieure, la Roumanie et la Suisse se rendant au Village des Nations, l'Espagne à la Folklotheque et la Grèce au Parc Woodyatt.

Rock-Island adhère à la Régie des déchets de Coaticook

ROCK ISLAND (MD) - Les autorités de la ville de Rock-Island ont décidé unanimement, suivant en cela les recommandations de l'échevin Albert Parent, d'adhérer à la Régie inter-municipale de gestion des déchets de Coaticook. Selon le conseiller Parent qui a expliqué à ses confrères les avantages de cette adhésion, la ville de Rock-Island épargnera ainsi près de 6 000\$ par année.

Rock-Island devient ainsi membre à part entière de ce réseau et depuis le début de juillet les déchets sont transportés au dépôt de la Régie. Pour faire partie de cet organisme, il en coûtera 18 995 \$ qui seront versés d'ici peu.

Les autorités de la ville ont délégué le conseiller Albert Parent au conseil d'administration de la Régie.

Nostalgie du train à Bromptonville

BROMPTONVILLE (LS) - Aux dires de certains citoyens de Bromptonville, la population serait fort heureuse de pouvoir arrêter le train en provenance de Sherbrooke "on fly", en agitant la main ou le foulard, comme c'était la mode il y a quelques années.

Selon le maire de Bromptonville, Clément Nault, la compagnie Via Rail n'est pas encline à se genre de pratique; elle vise plutôt la voie rap-

pide entre Sherbrooke et Montréal. Des arrêts discontinus provoqueraient d'importants ralentissements d'horaire. De plus, la minuscule gare de Bromptonville a disparu de la carte.

On n'entrevoit, à toute fin pratique, aucune chance que le train s'arrête à nouveau à Bromptonville. Les citoyens devront donc se résigner à se rendre à Sherbrooke pour y prendre le train.



(Photo La Tribune par Richard Jean)
Yi Dawei est emballé par ce tout qu'il voit au festival de folklore.

Flûtiste de la troupe chinoise

20 ans de métier pour Yi Dawei

DRUMMONDVILLE (RJ) - Il faut plus que le journaliste de La Tribune pour réaliser une brève entrevue avec un membre de la troupe Ningxia de Chine, parce tout seul avec un Chinois... c'est impossible de traduire son langage chanté dont les mots se terminent par des "an" "ing" "ong".

Par chance, l'éclairagiste du groupe, Zhang Zhang parle un français impeccable et c'est lui qui s'est chargé de traduire les questions et les réponses, lors de l'entrevue avec Yi Dawei juste avant le départ la troupe pour le centre Marcel-Dionne, où elle donnait un spectacle hier après-midi dans le cadre de la journée des aînés.

C'est ainsi qu'avec Zhang Zhang (il a étudié son français à l'école des langues étrangères de son pays) on a pu apprendre que la troupe de Ningxia fut spécialement formée pour le festival de Drummondville. Elle est composée de 14 personnes, soit six danseurs et danseuses, six musiciens, une chanteuse et un acrobate provenant de la compagnie acrobatique nationale.

Dawei, à 33 ans, est l'un des membres les plus âgés du groupe. Il est l'un des six musiciens et sa spécialité est la flûte chinoise.

Pour lui, le folklore n'est pas qu'un simple passe-temps de quelques heures par semaine, mais plutôt un emploi presque à temps complet.

"J'ai appris la flûte d'abord à l'école puis j'en ai fait une spécialité. Ça fait maintenant vingt ans que je joue de cet instrument," a-t-il déclaré, en chinois bien entendu.

Dawei est vraiment emballé par tout ce qu'il voit au festival.

"Je ne croyais pas que c'était si important. Nous avons anticipé un festival à Vancouver avant de venir ici mais ce n'était rien de comparable. Ici c'est vraiment bien organisé et nous sommes traités comme des rois. L'atmosphère qui règne est vraiment très amicale et c'est aussi vraiment amusant d'essayer de communiquer avec les gens d'ici et des autres pays," explique-t-il.

En guise de conclusion, il a ajouté : "Je suis content de l'expérience que je vis présentement et tous les membres de la troupe aussi. La seule chose qui nous dérange un peu, c'est l'horaire qui est peut-être un peu trop chargé. C'est parfois très fatigant."

Lac-Mégantic se dotera d'un comité de relance

LAC-MEGANTIC (RV) - Un comité de relance verra le jour sous peu à Lac-Mégantic.

A la dernière séance du conseil, deux représentants ont été nommés sur le comité, dont

l'implantation officielle sera annoncée dans le courant de la semaine prochaine.

Nouvelle vocation éducative pour la Maison St-Michel?

SHERBROOKE (MR) - La maison St-Michel, de Compton, recouvrera-t-elle sa vocation éducative?

S'il n'en tient qu'à M. Yvon Beaulieu, professeur de Coaticook, oui.

M. Beaulieu travaille depuis quelque temps à un projet de création d'un pensionnat pour les enfants de 6 à 12 ans, de l'ordre primaire.

C'est un service, dit M. Beaulieu, qui n'existe pas en Estrie et pour lequel il y a une demande. Compte tenu du contexte social actuel — parents au travail et familles monoparentales, par exemple — le service, croit-il, est susceptible de représenter une solution pour plusieurs parents ayant des enfants d'âge primaire.

Le projet que mijote M. Beaulieu se veut un service de pensionnat offert du lundi au vendredi aux jeunes du primaire. Les enfants, dit-il, retourneraient dans leur famille durant le week-end. Un certain nombre de familles trouveraient dans cette formule de pensionnat une solution au problème de l'indisponibilité des parents, tout en leur permettant de garder le contact avec leurs enfants pendant le week-end.

La maison St-Michel, propriété des Frères des écoles chrétiennes, a été un pensionnat pendant plusieurs années; elle accueillait jadis plusieurs jeunes du secondaire. Depuis l'abandon de la mission éducative de la maison St-Michel, quelques organismes y louent des temps de loisir, au gymnase et à la piscine, entre autres lieux.

La maison est très vaste et dis-

pose de plusieurs équipements et services intéressants, dit M. Beaulieu, de sorte qu'elle constitue un endroit idéal pour y entreprendre l'éducation de jeunes pensionnaires. En plus de la piscine, du gymnase, de vastes espaces intérieurs et extérieurs, on y trouve toutes les facilités d'un pensionnat: de multiples chambres, une cafétéria et plusieurs locaux de classe.

Une estimation sommaire des besoins portés à sa connaissance laisse croire à M. Yvon Beaulieu qu'il y aurait actuellement une demande pour au moins de 100 à 200 enfants du primaire à cet éventuel pensionnat.

Actuellement, les citoyens de l'Estrie à la recherche d'un tel service ne le trouvent qu'à l'extérieur de la région, de sorte, dit M. Beaulieu, que la région aurait tout intérêt à le développer, sans compter l'impact socio-économique qu'il représenterait pour l'Estrie. Même des gens de l'extérieur pourraient trouver un intérêt à envoyer leurs enfants dans un établissement situé dans le cadre paisible de Compton.

Selon M. Beaulieu, les hommes politiques de la région à qui il a parlé du projet ont convenu que ce projet pouvait représenter un intérêt pour l'Estrie.

Les parents qui voudraient obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce projet pourront écrire à Projet de pensionnat primaire, Maison St-Michel, à Compton, JOB 1L0, en donnant leur nom, leur adresse et leur numéro de téléphone afin que M. Beaulieu rentre en communication avec eux à la fin de l'été.

En fait, le comité naît à la suite de l'annonce de la fermeture définitive des Industries Manufacturières Mégantic, entraînant la perte des 250 emplois.

Le maire Jean Lessard a précisé qu'il s'agit d'un comité indépendant de celui de reclassement déjà existant.

Un spécialiste sera embauché afin d'étudier et préparer un plan d'action. Il devra trouver des orientations majeures pour

Festival des Couleurs menacé par le manque de bénévoles

MAGOG (GP) - Même s'il connaît chaque année un grand succès populaire, le Festival des Couleurs de Magog pourrait disparaître, faute de relève chez les directeurs d'activités.

Une assemblée publique aura donc lieu demain à l'hôtel de ville de Magog à 19h00, afin de trouver des bénévoles en vue de préparer l'édition 1985.

"L'an passé, nous avons fonctionné avec trois directeurs seulement, et c'était très insuffisant; déclare M. Jean-Claude Martin, président de la 10^e édition du festival. "Nous avions beaucoup trop de travail! Il aurait fallu au minimum doubler les équipes, et c'est pour cette raison que nous faisons appel aux gens de Magog, qui seraient intéressés à participer à l'organisation." M.

le développement future de la Ville.

Jusqu'à présent, il semble que les gouvernements fédéral et provincial se soient entendus pour y participer financièrement. Il y aura également l'implication de la Ville, du commissariat industriel régional, de la Société CLE de la région de Mégantic, du Syndicat des employés des Industries Manufacturières et bien entendu des travailleurs de cette même entreprise.

Un somme de 50,000 \$ sera mise à la disposition du comité dont une participation de 10,000 \$ de la Ville de Lac-Mégantic.

Martin et ses équipiers souhaitent trouver des gens actifs et pleins d'initiative, qui accepteraient de partager leurs responsabilités le temps de préparer le festival.

"Sinon, c'est bien dommage, mais le Festival des Couleurs de Magog connaîtra un bien triste 10^e anniversaire! En effet, nous ne sommes pas prêts à vivre la même expérience que l'an passé où nous avons été débordés de travail; aussi, nous suspendrons sans doute le festival jusqu'à ce que nous ayons trouvé des bénévoles intéressés" d'ajouter M. Martin.

Mais avec conviction il précise que les idées ne manquent pas au sein de l'équipe, aussi réduite soit-elle, et il place tous ses espoirs dans l'assemblée de jeudi pour trouver du sang neuf!

C'est le temps des **FRAISES!**

Apportez vos contenants.

OUVERTURE de 7h à 21h

FRAISIERE MAURICE JOUIS

Pour Informations: **835-5333**

Compton (4 1/2 milles)
Rue Wallington
Rue Queen
Sherbrooke Lennoxville

125e anniversaire de Danville: programme de festivités pour plaire à tous les goûts

par Yvon Rousseau

DANVILLE — Le comité organisateur des fêtes du 125ième anniversaire de fondation de la municipalité de Danville, a dévoilé hier, en conférence de presse, le programme de ces festivités, qui se poursuivront du 1er au 11 août inclusivement.

Le comité a surtout mis l'accent sur la participation de la population à l'ensemble des festivités qui ont été prévues, anglophones et francophones, jeunes et moins jeunes ayant été appelés à collaborer à l'organisation.

Ce sont des colons venus des États-Unis, mal à l'aise sous la nouvelle constitution américaine, après la guerre de l'Indépendance, en 1775, qui se sont d'abord établis à Shipton et à Danville. Ces fondateurs des Cantons de l'Est venaient du Maine, du Vermont, du New Hampshire et de l'état de New York. Le nombre des loyalistes ainsi venus s'établir au Canada est estimé à 10,000. Ils ont traversé la frontière à Baie Missisquoi, Stanstead et Hereford. La fondation du Canton de Shipton revient à Elmer Cushing, venu s'y établir avec 46 familles.

Ainsi, jeudi, le 1er août, à compter de 19 h. 30, le cocktail d'ouverture, servi à la grande salle du centre communautaire Mgr Thibault, donnera le signal de départ de la fête.

Le lendemain, les jeunes de Danville seront appelés à participer à une soirée disco, aussi à la grande salle du centre communautaire, entre 20 h. et 24 h.

La fête prendra de l'ampleur samedi, le 3 août, d'abord avec une parade, qui partira du garage de M. André Demers, à 13 h. 30. Un goûter léger sera servi pour les participants, à la fin de la parade, dans le stationnement en face du bar Terrasse de l'hôtel Danville.

Le même jour, à 18 h., un banquet sera servi dans la grande salle du centre communautaire. Parmi les invités, il sera noté la présence d'une délégation venant de Danville,

au Vermont, jumelée à Danville, Québec, ainsi que des membres de la famille de feu Daniel Johnson, ex-premier ministre du Québec, un natif de Danville. MM. Daniel Johnson et Pierre-Marc Johnson, deux fils de l'ex-premier ministre, ont été invités, mais la confirmation de leur présence n'a pas encore été reçue. Plusieurs maires et conseillers municipaux de la région sont également au nombre des invités.

Le programme du samedi 3 août se terminera par la signature du livre d'or, par les invités, et une soirée dansante, au centre Mgr Thibault, à compter de 20 h.

Dimanche matin, le 4 août, toutes les églises de diverses confessions ont accepté de célébrer une seule messe, à 10 h. Les participants à ces messes sont invités à revêtir des costumes d'époque.

Après la messe, il y aura "Criée" sur le terrain de balle de la rue Hébert. Les profits de la vente d'objets recueillis parmi la population iront au financement des festivités. Le même jour, il y aura parade en calèches des costumes

d'époque et remise de prix, ainsi qu'un tournoi de balle organisé par le club Optimiste pour les 9 à 13 ans, au parc Optimiste.

Enfin, dimanche, un brunch sera servi de midi 30 à 13 h., au centre communautaire. Au même endroit, à compter de 19 h. 30, un diaporama sera présenté sur les maisons fleuries, à Danville.

Les activités reprendront vendredi le 9 août, avec un tournoi de gallet et de jeu de poche, à l'extérieur, pour les gens du 3e âge et organisé par le Club des bons amis, suivi

d'un dîner champêtre, également pour l'âge d'or. Chacun devra apporter son lunch. Cette activité sera suivie d'une soirée Western à la Légion canadienne, de 21 h. 30 à 1 h. 30 du matin.

La journée de samedi le 10 août sera consacrée à un tournoi de fer mixte et à une épluchette de blé d'inde, de 9 h. à 16 h., à la Légion canadienne de Danville. Il y aura aussi un banquet au rosbif à 17 h. 30, au centre Mgr Thibault, suivi d'une soirée bavaroise, à compter de 20 h., au même endroit, mais à

l'extérieur, si la température le permet.

Enfin, dimanche le 11 août, les festivités se termineront par le rallye du patrimoine du club Optimiste, qui vise à faire circuler les participants à pied, à la recherche de sites historiques de la ville, à compter de 13 h., à partir du parc Optimiste. Il y aura ensuite programme d'amateurs au centre, dans l'après-midi, et pique-nique familial, à compter de 17 h. Un magnifique feu d'artifices devrait terminer les fêtes du 125ième, vers 21 h. 30.



Le maire de Danville, M. Donald Roy, au centre, s'entretient avec le président du comité organisateur des fêtes du 125e, M. Gilles Girard (à gauche), et M. Gérard Élément, conseiller municipal et vice-président du comité organisateur (à droite).

L'affaire du coup de poing

"Arrêtez de m'achaler avec cette histoire"

— Maurice Tremblay

VICTORIAVILLE (MC) — Choqué de voir qu'il fait encore la manchette à la suite du célèbre coup de poing qui a cassé le nez du président de l'association de son comté, Me Robert Desautels, le 24 mai dernier, le député de Lotbinière Maurice Tremblay était de mauvais poil, hier.

Il a retourné l'appel logée la veille par le journaliste de La Tribune pour lui dire sur un ton pour le moins énergique: "Laissez moi tranquille...arrêtez de m'achaler" avec cette histoire". Dès lors, il a indiqué que, dorénavant, il ne prendra que les appels concernant des dossiers sérieux. Pour lui, le coup de poing n'est certes pas de cette catégorie.

Le député, qui refuse

carrément d'aborder l'affaire dans les médias depuis le début à l'exception d'une entrevue téléphonique avec le représentant de La Tribune dans la semaine suivant l'événement, a de nouveau refusé de livrer ses commentaires.

Travail de la presse

Mais il était plus volubile sur le travail de la presse dans le dossier qui le concerne.

"Vous (les médias) cherchez à attiser le feu."

M. Tremblay déplorait vivement la publication de la demande officielle de démission déposée, lundi, par



Maurice Tremblay

quatre membres de l'exécutif de l'association de comté, sous prétexte que certains médias avaient déjà laissé entendre quel était le contenu de cette fameuse résolution.

Il a accusé les journalistes d'écrire encore des articles sur cette affaire pour vendre davantage de copies.

Pas convoqué

Finalement, il a souligné que l'exécutif devait le rencontrer avant de publier sa décision selon ce qu'avait déclaré le secrétaire-trésorier Jacques Lesieur. "Je n'ai jamais été convoqué", a lancé M. Tremblay.

Vandalisme à East-Angus

EAST-ANGUS (MM) — La Sûreté municipale d'East-Angus tente présentement de retracer le ou les auteurs d'actes de vandalisme commis à la polyvalente Louis St-Laurent, aux bureaux administratifs de la Commission scolaire La Sapinière, à la résidence du président de cette commission scolaire, M. Marcel Lamoureux, de même que sur la camionnette de ce dernier.

Les vandales ont profité de la nuit de lundi à mardi pour inscrire, en noir, le mot "COHABITATION" à chaque endroit visité. Cette inscription était accompagnée d'un immense "X", laissant ainsi croire que les auteurs de ce geste n'appréciaient pas particulièrement ce terme.

La Sûreté municipale d'East-Angus, une enquête a été ouverte dans le but de faire toute la lumière sur cette affaire. Ces actes de vandalisme n'ont été remarqués qu'hier matin. Il semble donc que les malfaiteurs ont agi avec douceur puisque leurs gestes n'ont pas éveillé le moindre soupçon.

Ces actes de vandalisme ne sont pas sans rappeler le débat entourant le dossier de la cohabitation présentement en cours dans la municipalité de La Patrie.

Les autorités scolaires de la Sapinière, de même que de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, ont opté pour regrouper en une seule et même école, les clientèles étudiantes qui fréquentent les institutions Notre-Dame de Lorette et St-Pierre.

Cette décision a d'ailleurs soulevé un tollé de protestations dans la petite municipalité de La Patrie. Un comité de citoyens a aussi été mis sur pied dans le but de défendre les intérêts de la collectivité qui, semble-t-il, désire conserver ouvertes ses deux écoles.

L'enquête policière entreprise devrait d'éclaircir cette affaire et possiblement de procéder à l'arrestation des suspects.



La résidence du président de la commission scolaire La Sapinière, M. Marcel Lamoureux, n'a pas été épargnée.

Épidémie de coffres-forts forcés à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC (MM) — Quelques commerces de la ville et de la région de Lac-Mégantic ont été pris d'assaut par des malfaiteurs — probablement des spécialistes — qui ont dévalisé, sans difficulté apparente, le contenu de quelques coffres-forts. En tout et par tout, le montant de ces vols s'élève à près de 30,000 \$.

Selon l'agent Réjean Couture, du poste de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic, les quatre méfaits ont été commis en fin de semaine, probablement samedi dernier, et ce n'est qu'hier que les policiers ont reçu les diverses plaintes des commerçants.

Les vols ont été commis dans les municipalités de Lambton, Stornoway et Nantes, de même que dans la ville de Lac-Mégantic, non loin du centre-ville.

Du côté de la Sûreté du Québec, une enquête approfondie a été entreprise pour retracer les malfaiteurs. Des techniciens en scène de crime ont même été dépêchés dans la région dans le but de prélever des empreintes digitales sur les différents coffres-forts dévalisés.

Ce qui laisse les enquêteurs de la SQ pour le moins songeurs, c'est qu'aucune trace d'effraction n'a été remarquée sur les lieux visités.

Les coffres-forts étaient intacts et les établissements commerciaux visités n'avaient subi aucun dommage matériel.

"Nous ne savons quel procédé a été employé par le ou les malfaiteurs, mais ce sont possiblement des spécialistes, de dire l'agent Couture. Aucune trace d'effraction n'a été remarquée, ce qui est pour le moins inhabituel. Normalement, le passage des malfaiteurs est très apparent, mais dans cette affaire, rien ne paraît."

De façon à accélérer le déroulement de l'enquête, qui est menée par l'agent André Roy, la Sûreté du Québec a diffusé un message général à travers la province.

Bien que certaines pistes font présentement l'objet d'analyse, aucune arrestation ne semble imminente.

17,000 \$

Le montant le plus important dérobé en marge de cette affaire est de 16,000 \$, mais il pourrait s'élever à 17,000 \$.

Ce vol, commis chez un épicer du centre-ville de Lac-Mégantic, a permis à ses auteurs de faire main basse sur des chèques et des petites coupures.

Dans cette affaire, la Sûreté municipale s'est associée à la SQ de Lac-Mégantic pour mener l'enquête.

VENTE DE VACANCES

TOUS NOS TISSUS D'ÉTÉ RÉDUITS POUR CETTE VENTE

LES 11, 12, 13 JUILLET

20% de rabais sur des milliers de mètres de COUPONS

20% de rabais sur des milliers de mètres de

POLYESTER, GABARDINE, RATINE, DENIM, COTON OUATÉ, LAINAGE, etc.

vendus à la pesée.

Choisissez vous-même et épargnez.

Ne manquez pas de VISITER notre rayon de prêt à porter:

Pour hommes

GILETS, JACKETS, SHORTS, CALEÇONS

Pour dames

CHANDAILS, T-SHIRTS, CULOTTES

Des prix plus que très bas.

Si vous avez déménagé...

20% de rabais sur

DRAPERIES, COUVRE-LITS, TRINGLES et TOILES

STORES VERTICAUX "SIESTA"

pour portes de patio 76x84, blanc, ivoire, blanc cassé.

Valeur \$159.00. Maintenant seulement.

\$69

30% de rabais sur tous les

AUTRES MODELES DE STORES VERTICAUX

Lot de

RIDEAUX CAFÉ

à prix spéciaux

6⁹⁸ à 7⁹⁸

Nombreuses réductions à travers tout le magasin. Profitez de ces spéciaux avant vacances, au

Comptoir Manufacturier de Textile Ltée

1320, Hébert
Drummondville

111, rue Dépot
Sherbrooke

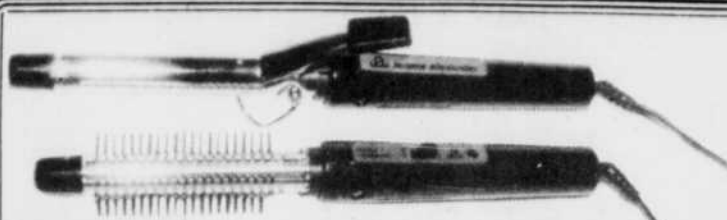
227, Principale ouest
Magog

LES JOURS **RECORD** GEMMA



SECHOIR A CHEVEUX
J. ALEXANDER
Modèles assortis.
(Garantie 3 ans)
Jusqu'à 19.95
PRIX RECORD

(un seul prix)
8⁸⁸



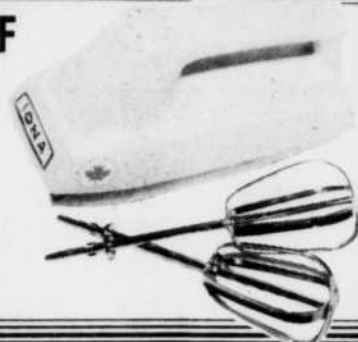
FER A FRISER
J. ALEXANDER
Modèles assortis. (Garantie 3 ans)
Jusqu'à 12.95 **PRIX RECORD**

(un seul prix)
3⁷⁷

MALAXEUR PORTATIF
IONA No R28D
(Garantie 2 ans)

Rég.
26.49
PRIX RECORD

21⁸⁸



DESHYDRATEUR ALIMENTAIRE
IONA (2 modèles)
Idéal pour jardiniers, campeurs,
randonneurs.

Rég. 119.95 et
79.95
PRIX RECORD

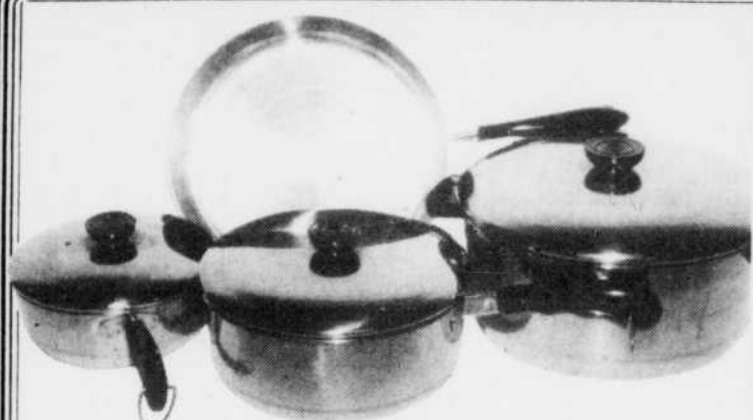
89⁹⁵ et 59⁹⁵



POIVRE NOIR
COUNTRY PANTRY
340 gr.

Rég.
3.49
PRIX RECORD

1⁸⁸



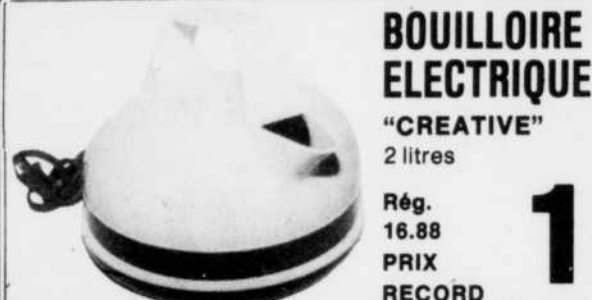
BATTERIE DE CUISINE

7 pièces, acier inoxydable,
fond en cuivre.

Rég. 19.95

PRIX RECORD

13⁸⁸



BOUILLLOIRE ELECTRIQUE
"CREATIVE"
2 litres

Rég.
16.88
PRIX RECORD

11⁸⁸

NAPPE EN VINYLE
SUPPORT EN FLANELLE
Entretien facile,
52"x70"

Rég.
4.79
PRIX RECORD

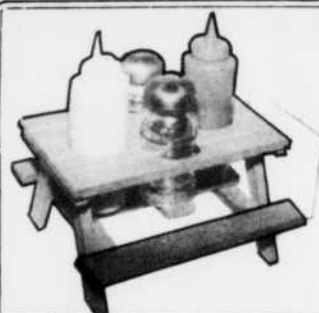
2⁸⁸



ENSEMBLE A FONDUE EMAILLE
6 FOURCHETTES

Rég.
19.95
PRIX RECORD

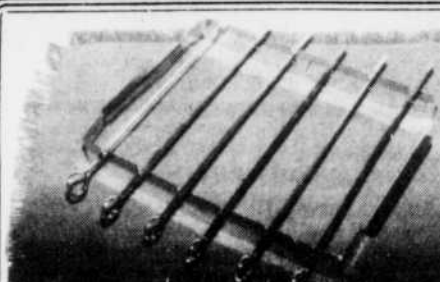
11⁴⁴



SERVICE A CONDIMENTS
PIQUE-NIQUE

PRIX RECORD

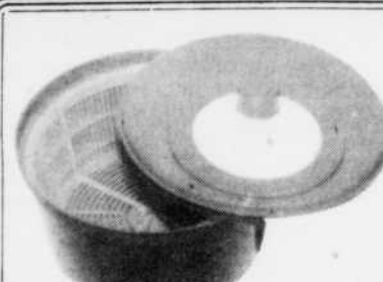
3⁸⁸



SUPPORT ET BROCHETTES
A SHISH-KEBAB

Rég.
4.79
PRIX RECORD

3³³



ESSOREUSE A SALADE

Rég.
5.95
PRIX RECORD

3³³



ASSOUPLISSANT TEXTILE
BOUNCE
40 feuilles

PRIX RECORD

2³³



ESSUIE-TOUT PRONTO

2 rouleaux
PRIX RECORD

79^c



NETTOYANT LIQUIDE
M. NET
1 litre

Rég.
3.29
PRIX RECORD

1⁹⁹



PILES DURACELL
AA / 4

Rég. 2.89
PRIX RECORD

1⁸⁸



SOULIERS DE JOGGING
HOMME #82-0109

Rég.
14.88
PRIX RECORD

9⁸⁸



SOULIERS DE JOGGING
ENFANT # 82-0115

Rég.
7.88
PRIX RECORD

5⁸⁸

LUNETTES DE SOLEIL
Variées
PRIX RECORD RABAIS

40%

COUTELLERIE ACIER INOXYDABLE
20 morceaux
PRIX RECORD

7⁶⁶

STORES DE FENETRES
37 1/4 x 70"
PRIX RECORD

3⁶⁶

DENTIFRICE CLOSE-UP
100 ml
PRIX RECORD

88^c

RINCE-BOUCHE LANDER
1 litre
PRIX RECORD

1⁸⁸

ENSEMBLE PATIO
1 table, 4 chaises,
2 parasols, 1 socle
(Modèle extra de luxe)
Prix original 619.95
PRIX RECORD

419⁸⁸

CREME ADOUCISSANTE
POUR LE CORPS
"LANDER"
500 ml
PRIX RECORD

1⁷⁷

3 PAINS DE SAVON
WOODBURY

PRIX RECORD

66^c

DETERSIF "SURF"
Format 5 litres

PRIX RECORD

2⁴⁴

DOUCHE A MAIN
Massage à pulsations

Rég.
19.95
PRIX RECORD

13⁷⁷

NETTOYEUR TOUT-USAGE
AUTO-VAC
(haute performance)
Prix rég.
13.49
PRIX RECORD

9⁸⁸

JEU DE 5 CLES A ROCHET REVERSIBLE

Rég. 10.99
PRIX RECORD

7⁸⁸

APPAREIL DE TIRAGE DE FORCE MOTRICE
(lire-fort)

Rég. 12.95
PRIX RECORD

7⁸⁸

GEMMA
c'est spécial

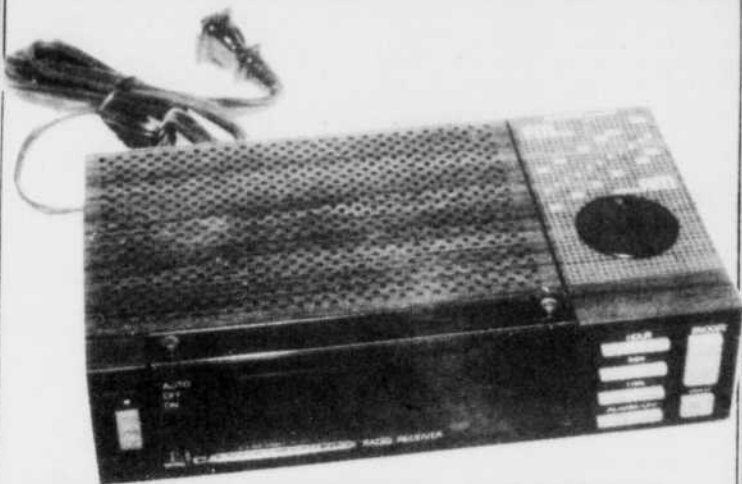


NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
405, BELVÉDÈRE SUD, SHERBROOKE
CERTAINES PHOTOS PEUVENT LÉGEREMENT DIFFÉRER DES ARTICLES ANNONCÉS.

PRIX EN VIGUEUR DU 11 AU 13 JUILLET 85
INCLUSIVEMENT, OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.

TROIS JOURS DE SPECIAUX FOUS FOUS FOUS

11-12-13 JUILLET '85



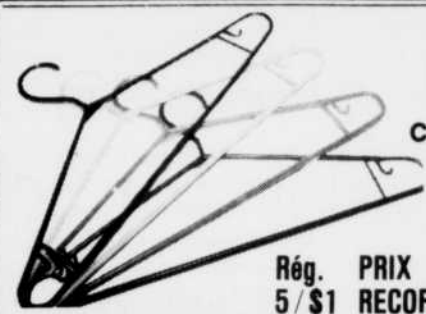
RADIO-REVEIL JCR363,
MA / FM
GARANTIE 1 AN
Rég. \$29.95
PRIX RECORD **19⁸⁸**



HAUT-PARLEURS
3 VOIES, ZW693
DE LUXE, 6" x 9"
GARANTIE 3 MOIS
Rég. \$24.95
PRIX RECORD **16⁸⁸**



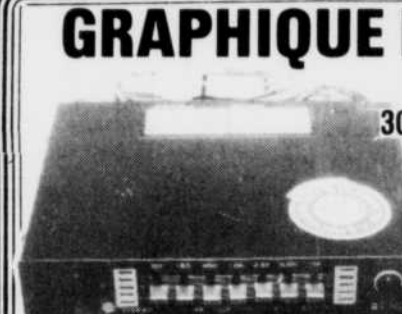
RADIO MAGNETOPHONE
CASSETTE, STEREO, MA / FM
"EVERSONIC" SH 606
GARANTIE 3 MOIS
Rég. \$84.95
PRIX RECORD **59⁸⁸**



CINTRES
EN PLASTIQUE
COULEURS ASSORTIES
Rég. 5 / \$1
PRIX RECORD **8 / \$1**
Limite 8 par client



RADIO-REVEIL MAGNETOCASSETTE
CANDLE JCR 869
MA / FM STEREO
GARANTIE 1 AN
Rég. \$99.95
PRIX RECORD **64⁸⁸**



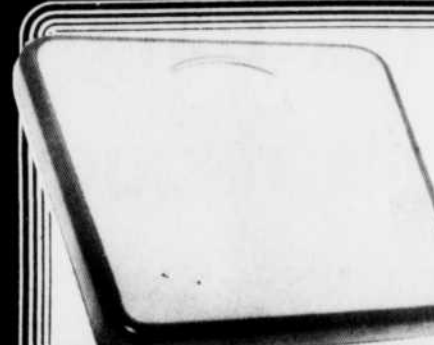
GRAPHIQUE EGALISEUR
(EQUALIZER BOOSTER)
300 WATTS, EVERSONIC EQ-107
GARANTIE 3 MOIS
Rég. \$39.95
PRIX RECORD **24⁸⁸**



GANTS POUR LA VAISSELLE
GRANDEURS ASSORTIES
Rég. 99¢
PRIX RECORD **59¢**



SACS DE COUCHAGE
MODELES ASSORTIS
Rég. \$19.95
PRIX RECORD **13⁸⁸**



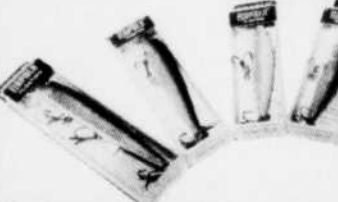
BALANCE
(PESE-PERSONNE)
COULEURS ASSORTIES
Rég. \$13.95
PRIX RECORD **8⁸⁸**

CANNES A PECHE
PRIX RECORD

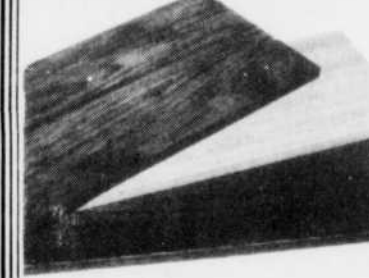


MOINS **25%** PRIX ASSORTIS

LEURRES "RAPPALA"
FLOTTANTS #5, 7, 9, 11



Rég. \$3.79
à \$4.69
PRIX RECORD **3³³**



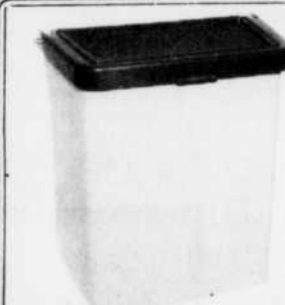
TABLETTES DECORATIVES
ASSORTIES DE 24" A 48"
Rég. \$2.99
à \$4.99
PRIX RECORD **\$2**



SCIE A MAIN (EGOINE) 26"
POUR BRICOLEUR
Rég. \$7.19
PRIX RECORD **5⁸⁸**



BRIQUETTES LIGNO BRAISE
PEUT SERVIR D'ALLUME-FEU
1/2 PRIX
Rég. \$3.95
PRIX RECORD **1⁹⁷**



POUBELLE D'ARMOIRE
EKCO (HANDI-BIN)
Rég. \$8.95
PRIX RECORD **5⁸⁸**



ROBOT CULINAIRE
IONA (CYCLONIC)
GARANTIE 2 ANS
Rég. \$76.89
PRIX RECORD **64⁸⁸**



MELANGEUR LIQUEFACTEUR
IONA GARANTIE 2 ANS
Rég. \$44.69
PRIX RECORD **31⁸⁸**



TAMPONS DE OUATE
"SENTINEL", PQT DE 300
Rég. 99¢
PRIX RECORD **66¢**

ENSEMBLE PATIO

1 TABLE, 4 CHAISES,
1 PARASOL, SOCLE
MODELE DE LUXE
PRIX ORIGINAL 549.95
PRIX RECORD

\$388

COFFRE A OUTILS

DE LUXE, 20" x 7" x 7"
Rég. \$16.95
PRIX RECORD **11⁸⁸**

PEINTURE

INTERIEUR / EXTERIEUR
SEMI-LUSTRE
BLANC
4 LITRES
PRIX RECORD **8⁹⁹**

ENSEMBLE DE ROULEAUX A PEINDRE

Rég. \$5.19
PRIX RECORD **3⁷⁷**

PLATS A CUISSON

ALLANT AU FOUR 0458
GARANTIE DE 5 ANS
PRIX RECORD **1⁶⁶** ch.

Ensemble de 6 VERRES

Au choix vin,
liqueur, cocktail
Rég. jusqu'à
\$7.29 l'ens.
PRIX RECORD **3⁹⁹** ch. ens.

BALANCOIRE RUSTIQUE

CEDRE BLANC
Prix original
\$182.95
PRIX RECORD **99⁸⁸**

ENSEMBLE PATTES PLIANTES

Rég. \$18.95
PRIX RECORD **14⁸⁸**

TABLE RONDE RUSTIQUE

CEDRE BLANC.
Rég. \$37.95
PRIX RECORD **25⁸⁸**

FAUTEUIL RUSTIQUE

CEDRE BLANC
Rég. \$37.95
PRIX RECORD **25⁸⁸**

CHAISE PLIANTE POUR PATIO

Rég. \$14.95
PRIX RECORD **9⁷⁷**

TABLIER A CLOUS

Rég. \$15.95
PRIX RECORD **11⁶⁶**

ETAU 3 1/2" POUR ETABLI

Rég. \$12.95
PRIX RECORD **8⁶⁶**

GEMMA
c'est spécial



405, RUE BELVEDERE SUD,
SHERBROOKE

GARANTIE GEMMA

Toute la marchandise vendue par Gemma est garantie contre tout défaut de fabrication. Dans le cas des appareils électriques et électroniques, la garantie peut varier selon l'article et le fabricant. A cause de la fragilité de la verrerie et de la vaisselle, ces deux cas sont des exceptions. Achetez en toute confiance... Gemma le garantit.



La fondation du diocèse de Nicolet en 1885 marque la fin d'une virulente querelle dans l'Eglise du Québec

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Le 10 juillet marque le 100^e anniversaire de la fondation du diocèse de Nicolet, qui mettait fin à une querelle d'évêques qui a fait trembler l'Eglise du Québec.

La querelle portait sur le transfert à Trois-Rivières du Séminaire de Nicolet et mettait aux prises Mgr Louis-François Lafleche, évêque de Trois-Rivières et Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec. Elle a duré 10 ans et n'a été résolue que par la création du diocèse de Nicolet.

A la fondation du diocèse de Trois-Rivières, en 1852, le séminaire de Nicolet, sur la rive sud, existait déjà et était le troisième plus vieux séminaire du Québec, après ceux de Montréal et de Québec.

Très vite, des Trifluviens désirent un séminaire dans la métropole du diocèse. Les Nicoletains affirmant que le diocèse ne peut faire vivre deux séminaires, les Trifluviens demandant que le séminaire soit transféré à Trois-Rivières, mesure à laquelle sont opposés les Nicoletains, surtout le personnel du séminaire.

Mgr Cooke, évêque de Trois-Rivières, finit par couper la poire en deux en créant à Trois-Rivières un simple collège, ouvert le 5 septembre 1860, considéré comme un jour de deuil à Nicolet.

En 1874, le successeur de Mgr Cooke, Mgr Lafleche, transfor-

me en séminaire le collège en proie aux difficultés financières. L'abbé Calixte Marquis, curé de St-Césaire, près de Nicolet, fait signer par des prêtres de la rive sud une pétition demandant que la partie du diocèse de Trois-Rivières située sur la rive sud soit constituée en un diocèse distinct.

La pétition, envoyée directement à Rome, est référée à l'assemblée des évêques du Québec, en 1876. Mgr Taschereau et quelques évêques sont favorables à l'idée, opposée par la majorité. Mgr Taschereau ayant annoncé son intention d'informer Rome de son point de vue, Mgr Lafleche y envoie son propre mémoire. La querelle commence et va rapidement dégénérer en véritable bataille rangée, chaque côté ayant ses partisans.

Conflit

L'Eglise québécoise est à ce moment partagée en deux clans: les catholiques libéraux, qui veulent ouvrir l'Eglise sur le siècle et les ultramontains, intransigeants et fanatiques. Mgr Taschereau, appuyé par les professeurs de l'un-

iversité Laval, est le chef de file des premiers. Mgr Bourget, évêque de Montréal, appuyé par les Jésuites, dirige les ultramontains. A sa mort, Mgr Lafleche le remplace.

La querelle sur la création du diocèse de Nicolet vient se greffer sur les débats déjà engagés, notamment de l'immixtion du clergé dans la politique et la rivalité entre Québec et Montréal au sujet de l'université Laval.

Les journaux reproduisent et commentent le texte des lettres que les évêques s'échangent et les politiciens et la population prennent fait et cause pour et contre les évêques.

Devant l'imbroglio, le Saint-Siège, en 1877, envoie à Québec, Mgr Conroy, délégué apostolique chargé d'enquêter sur place sur les relations entre le clergé et l'Etat. L'abbé Marquis remet une requête au prélat qui demande à Mgr Lafleche d'expliquer sa position à Rome. Mgr Conroy meurt subitement à Terre-Neuve, en 1878, en retournant rendre compte de sa mission à Rome et le Saint-Siège se prononce contre la division du diocèse.

En 1881, nouvelle requête de l'abbé Marquis et nouveau refus de Rome. L'abbé se rend à Rome en 1883, porter une requête appuyée par Mgr Taschereau et Mgr Dominique Racine, de Chicoutimi, et les amis de Laval.

Rome consent au démembrement du diocèse de Trois-Rivières.

Mgr Lafleche part aussitôt pour Rome, y fait imprimer un mémoire contre la division de son diocèse et réclame une enquête canonique sur l'ensemble des conflits religieux. Rome envoie un nouveau délégué apostolique, dom Henri Smeulders, abbé mitré cistercien.

Défilé

Evêques, politiciens, citoyens et représentants d'organismes défilent devant le légat. Mgr Taschereau menace de démissionner si le Cercle catholique, adversaire de Laval, n'est pas semoncé. Mgr Racine, et nombre d'intervenants, réclament la division du diocèse de Trois-Rivières.

Dom Smeulders reçoit de 111 prêtres de Trois-Rivières une pétition s'opposant à la division du diocèse. Mgr Lafleche réclame une enquête canonique, le sénateur Bellerose réclame un procès pur et simple.

Un prêtre affirme qu'il n'a pas signé une supplique pour la division du diocèse envoyée à Rome en son nom et se dit opposé à

l'idée. Les partisans de Mgr Lafleche accusent l'abbé Marquis d'avoir forgé sa signature.

Sur les instances de Mgr Taché, évêque de St-Boniface et un vieil ami, Mgr Lafleche renvoie le légat et se confie à lui. Des évêques poussent sur Mgr Taschereau qu'ils trouvent trop lent. Aussi flegmatique que le Cap Tourmente, dit Mgr Racine, de Sherbrooke.

On démembre en avril mais Rome change d'idée en juillet

A la mi-avril 1885, le légat annonce que le diocèse de Trois-Rivières ne sera pas démembre. Une messe d'action de grâce est célébrée en la cathédrale de Trois-Rivières et les ultramontains jubilent. Non content de sa victoire, Mgr Lafleche demande à Rome la punition de ses ennemis et réparation de la part de Mgr Taschereau et Mgr Racine, de Chicoutimi.

Les amis de Laval et les Nicoletains réclament le rappel du légat qu'ils accusent d'être le pantin des ultramontains. Mgr Taschereau, parti à Rome, obtient que la question soit confiée à la Sacrée Congrégation. Un télégramme en informe dom Smeulders au moment même où Trois-Rivières célèbre la victoire.

La Sacrée Congrégation se prononce en septembre en faveur de la séparation du diocèse de Trois-Rivières après l'envoi d'un autre délégué papal. Mgr Lafleche lance une offensive dans les journaux. La ville de Québec fait un accueil triomphal à Mgr Taschereau à son retour de Rome. A la fin de 1884, après un séjour de 14 mois au Québec, dom Smeulders part, rappelé par Rome, disent les journaux.

Mgr Racine, de Chicoutimi le frère de l'évêque de Sherbrooke, part aussi pour Rome, envoyé par Mgr Taschereau pour demander la démission de Mgr Lafleche; "considéré comme la cause de toutes les difficultés religieuses de ce pays", écrit le Star de Montréal.

En mai 1885, un nouveau délégué papal arrive à Trois-Rivières. Il n'est plus question d'enquête: Mgr John Cameron, évêque de Nouvelle-Ecosse, vient diviser le diocèse de Trois-Rivières. Des délégations de toutes les parties du diocèse viennent manifester à Trois-Rivières, à pied, en cariole et même en train. Le délégué les reçoit et leur parle, en anglais.

Mgr Lafleche parle de retourner à Rome. Mgr Taschereau lui écrit et dit qu'il a informé Rome de ce projet et que le préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande lui répond que ce voyage n'est pas opportun.

Deux Trifluviens partent pour Rome avec une supplique signée par neuf chefs de famille du diocèse sur 10. Pour avoir plus de poids, ils passent par Londres et se font accrédités comme envoyés par la Grande-Bretagne. Rome précipite alors l'affaire, décrète la division du diocèse, le 1^{er} juillet, nomme un évêque, le 6 et crée le diocèse de Nicolet, le 10.

Le nouvel évêque, l'abbé Elphège Gravel, curé de St-Hyacinthe, qui se trouve à Rome, y est sacré le 2 août et rentre au pays le 22.

Mgr Taschereau va l'introniser à Nicolet et le groupe passe saluer Mgr Lafleche à Trois-Rivières. La réception fut froide. Trois-Rivières semblait à une ville morte: "volets fermés, personne dans les rues", a écrit Robert Rumilly, biographe de Mgr Lafleche.

Sur les eaux polluées du fleuve St-Laurent

Comme les baigneurs, les véliplanhistes courent des risques pour leur santé

Par Pierre Boutet

QUEBEC (PC) — La pratique de la planche à voile sur les eaux polluées du fleuve Saint-Laurent présente pour ses adeptes des risques d'infection comparables à ceux que prennent les baigneurs dans des conditions semblables.

C'est ce que révèle une étude réalisée l'été dernier par les médecins Claude Poirier, responsable de l'équipe de coordination socio-sanitaire pour les festivités de Québec 1984, et Eric Dewailly, du département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval.

Rendus publics hier, en conférence de presse, les résultats de la recherche indiquent que 57 p.c. des participants à l'épreuve des "Voiles filantes", qui s'est déroulée du 16 au 23 août dernier dans le cadre de Québec 1984, ont été malades à des degrés divers à la suite de chutes dans les eaux de la baie de Beauport, située à l'extrémité est du port de Québec.

Le docteur Jacques Ringuet, responsable des services de santé publique pour la région de Québec et initiateur du projet de recherche, a expliqué que, bien que cet indice d'infection ait été mesuré sur des professionnels dont la pratique quotidienne de la planche à voile peut compter six à sept heures, les novices et amateurs s'exposent à tout autant de risques.

"Non seulement tombent-ils plus souvent à l'eau, parce que moins entraînés, mais leur résistance biologique aux maladies infectieuses est aussi moins développée que chez les professionnels."

M. Ringuet devait préciser que se sont les deux évacuateurs d'eaux usées de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), avec un débit cumulé de six millions de tonnes métriques, qui contaminent le fleuve dans la région de Québec.

De 1981 à 1984, les évaluations du ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ) du niveau de contamination bactériologique des eaux du fleuve dans ce secteur ont enregistré des concentrations de bactéries d'origine fécale pouvant

atteindre de 173 à 2.000 coliformes par 100 millilitres. La norme acceptable établie par le MENVQ se situe quant à elle à 200 coliformes par 100 millilitres.

La plage des baignades de Beauport est d'ailleurs interdite à la baignade depuis quelques années, bien que de nombreux véliplanhistes y pratiquent toujours leur sport favori.

Ce fort taux de contamination susceptible de provoquer des infections n'est cependant pas propre à la baie de Beauport. M. Ringuet estime en effet que sur l'ensemble des rives du Saint-Laurent, la présence d'évacuateurs municipaux d'eaux usées provoque la même situation.

Il souhaite cependant que ces données ne provoquent pas un désintéressement de la population à l'égard du fleuve mais suscitent plutôt des pressions accrues pour l'exécution de mesures de dépollution.

Recommandations

Les données de la recherche tendent à prouver que les chutes des véliplanhistes dans le fleuve et leurs rasades forcées font que les risques à la santé sont de cinq à six fois plus élevés que chez la population en général pour ce qui est des diarrhées, des crampes abdominales, des nausées et

des vomissements, deux à trois fois plus importants pour les problèmes cutanés et deux fois plus forts pour les infections aux oreilles et aux yeux.

Le Dr Ringuet devait par ailleurs souligner que des conséquences se déclarant à plus long terme, tel l'hépatite, bien qu'impossibles à mesurer dans le cadre de la présente étude, ne doivent cependant pas être ignorées.

Les chefs des quatre départements de santé communautaire (DSC) de la région de Québec qui se sont associés aux résultats de la recherche jugent, dans le cadre de leur mandat de protection de la santé publique, que les autorités responsables se doivent d'intervenir pour corriger la situation et assurer la protection des véliplanhistes.

Ils recommandent à cet effet que la législation et la réglementation relatives à la baignade en eaux polluées soient révisées de manière à y inclure les adeptes de la planche à voile au même titre que les baigneurs.

Ainsi, toute plage considérée impropre à la baignade par le MENVQ devrait faire l'objet du même interdit pour les véliplanhistes.

Enfin, les responsables des DSC invitent le gouvernement à accélérer ses programmes d'assainissement des eaux polluées.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N 8 1001 rue Notre-Dame, Sherbrooke, Québec J1K 2X8

49347 — 10 juillet

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CONSEILLER PUBLICITAIRE

Une entreprise commerciale est à la recherche d'une personne au poste de conseiller publicitaire. Le ou la candidat(e) doit être âgé(e) entre 25 et 35 ans, posséder une expérience dans le domaine de la vente en plus d'être dynamique et d'avoir l'esprit d'initiative. Une connaissance de l'anglais serait un atout. Rémunération selon compétence et expérience. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Casler 38
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

120258

SEARS

SEARS - COIFFURE

Pour notre nouveau salon de coiffure Sears au magasin de Sherbrooke, nous recherchons les services:

- Gérant(e) coiffeur(se)
 - Coiffeurs, Coiffeuses qualifiés(es)
 - Salaire selon comité paritaire ou à discuter selon qualifications
 - Privilège d'escompte
- Pour tout candidat (e) intéressé(e), veuillez communiquer au service du personnel à 563-9440 poste 251 pour rendez-vous. A partir de lundi le 8 juillet.

120225

INFIRMIER (E)

Nous sommes à la recherche d'un (e) infirmier (e) licencié (e) de l'OIIQ, à temps partiel, possédant une auto pour faire des évaluations paramédicales sur rendez-vous pour différentes compagnies d'assurance pour la ville de Valcourt et la région (15 milles à la ronde). Envoyer votre curriculum vitae à:

SECAMED LTÉE
a / s Danièle Hubert
2477, rue Sherbrooke E.
Montréal Qc
H2K 1E8
(514) 527-1581

49374

INFIRMIERS INFIRMIERES AUXILIAIRES OÙ ÊTES VOUS? OÙ VOUS CACHEZ-VOUS?

J'ai du travail comme c'est pas possible. 5 jours/semaine si désiré

avec horaire déterminé à l'avance pour période estivale et plus.

Agence de placement en soins infirmiers

Hélène Quevillon
94 est. Boul. Henri-Bourassa
Montréal Québec
H3L 1B5

Communiquez avec nous à frais virés à 1-514-383-1800

49347 — 10 juillet

CONCOURS DE JARDINIÈRES FLEURIES DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

Expo-Sherbrooke, dans le cadre de ses activités du Centenaire, a le plaisir d'annoncer à la population estrienne la tenue de son grand CONCOURS DE JARDINIÈRES FLEURIES. Le but de ce concours est de rendre plus agréable notre milieu de vie dans toute la région. Pourquoi chaque citoyen ne ferait-il pas un effort pour y apporter sa contribution?

QUI PEUT PARTICIPER?

Tous les Estriens(nes) qui possèdent une jardinière fleurie suspendue à leur balcon.

COMMENT PARTICIPER?

Il suffit de compléter la fiche d'inscription au bas de ce dépliant et de la faire parvenir le plus tôt possible à l'adresse indiquée au bas de ce feuillet. Les inscriptions prennent fin le 12 juillet.

LES PRIX

- 1- Voyage pour 2 personnes en Floride incluant l'hôtel sur place en collaboration avec VOYAGES ORFORD 930, 13e Ave nord, Sherbrooke (tél) 564-4433 1700, Sherbrooke, Magog (tél) 843-4747
- 2- 200\$ en bons d'achat offert par: W.H. Perron, 515, Boul. Labelle Ville de Laval, Québec, (tél) 332-3610
- 3- 100\$ en bons d'achat offert par: Pépinières Hertel Gagnon Inc. Fleurimont: 2480, King est (tél) 564-0044 Rock Forest: 4600, Boul. Bourque 564-7884 Compton: route 147, (tél) 835-5766
- 4- 100\$ en bons d'achat offert par: Le Centre Maricher Dubé et Fils Inc. 4952, Chemin Université Rock Forest, Québec, (tél.) 562-8216
- 5- 100\$ en bons d'achat offert par: Serres et Pépinières St-Elie 180, Chemin St-Elie St-Elie d'Orford, Québec (tél) 562-8328

PRIX SPECIAL

Une personne parmi la population qui aura jugé les jardinières, gagnera 50\$ en bon d'achat offert par La quincaillerie Ouest Est., 2907 ouest, rue Galt, Sherbrooke, (tél) 567-9555

REMISE DES PRIX

Sur le site de l'activité du Centenaire de l'Expo-Sherbrooke, le 18 août 1985.

INSCRIPTION

NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____
ADRESSER A:
Concours des Jardinières Fleuries
Expo-Sherbrooke
300, rue Parc
Sherbrooke, Québec J1E 2S9
INFO: 565-0099 563-5851

LOCATION
TELEVISEURS
VIDEO
910 KING O. SHERBROOKE
1569-9963
Spécial à long terme
198074

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler
A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter
UNE LUEUR D'ESPOIR...
SECOURS/AMITIÉ
poste d'écoute
564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MÉCANIC
Composés 0 et demandez
Zenith 3-3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Expo Sherbrooke, august 9-18 août '85
1885-1985 On "100ans" pour fêter!
"100years" to celebrate!
Sherbrooke plus qu'une ville
Graphisme Denis Grenier. Atelier GRAPHOU-GRAHPEL

Ils entendent exiger une loi en ce sens

Les jeunes libéraux veulent que la publicité d'Etat soit moins partisane

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Pour être "moins partisane", la publicité gouvernementale devrait être préparée par un comité où siègeraient des représentants de l'opposition, croit la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec.

Aussi, les jeunes libéraux entendent exiger d'un prochain gouvernement libéral une loi consacrant le caractère purement informatif de la publicité gouvernementale.

Cette loi devra retirer la responsabilité de la publicité gouvernementale au ministère des Communications pour la confier plutôt à un comité formé de députés du gouvernement, de l'opposition et de spécialistes en communications, a soutenu le président des jeunes libéraux, M. Pietro Perrino.

Cette suggestion sera longuement débattue au 3e congrès annuel que

la Commission jeunesse du PLQ tiendra à l'université Laval du 16 au 18 août prochain.

La Commission jeunesse regroupe les libéraux de moins de 25 ans, dont plus d'un millier sont attendus au colloque du mois d'août.

Selon M. Perrino, la population a de plus tendance à considérer la publicité gouvernementale comme de "la propagande partisane", ce qui porte un "dur coup à la crédibilité de nos institutions".

"L'Etat appartient à tous et les deniers publics ne doivent pas servir à la propagation d'une idéologie

particulière", a soutenu le président des jeunes libéraux.

L'environnement est un autre sujet qui retiendra l'attention des jeunes libéraux à l'occasion de leur congrès annuel.

Un document thématique portant sur les dossiers environnementaux sera débattu.

On y réclame notamment une réglementation plus sévère sur la manipulation et le transport des déchets dangereux.

"Il faut inciter les industriels québécois produisant des déchets dangereux ou toxiques à travailler avec les compagnies spécialisées dans la neutralisation des déchets", croit M. Perrino.

Le président des jeunes libéraux

affirme que la Commission jeunesse débattrait plusieurs résolutions concrètes sur les problèmes impliquant les jeunes et leur implication dans la vie politique.

Il rappelle avec fierté que des positions défendues par les jeunes libéraux se retrouvent aujourd'hui dans le programme officiel du parti: le gel des frais de scolarité, la reconnaissance du droit au travail, la parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans.

C'est le 3e congrès annuel que tiennent les jeunes libéraux après ceux de Saint-Jean-sur-Richelieu en 1983 et de Lennoxville en 1984.

Encore cette fois-ci, c'est le chef du parti, M. Robert Bourassa, qui clôturera les assises.

Le thème du congrès sera "Pour être taxé... d'audace".

Le CRTC ne veut pas de célébrités dans les commerciaux de bière

MONTREAL (PC) — Le CRTC a ordonné à deux brasseries de cesser d'ici le 31 janvier d'enregistrer des commerciaux avec des célébrités du monde du sport telles que le lutteur Maurice Vachon et l'ancien joueur de hockey des Canadiens de Montréal, Bernard (Boom Boom) Geoffron.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a également fait savoir qu'il consultera un comité spécial avant d'autoriser les autres demandes de commerciaux télévisés qui utilisent des personnalités connues.

Le porte-parole du CRTC, M. Pierre Pontbriand, a expliqué que les règles régissant la production de commercials faisant la promotion de la bière et de boissons alcoolisées interdisent

de faire appel à des personnes célèbres.

Il a admis que le conseil a approuvé six commercials de la brasserie Labatt avec M. Vachon et d'autres lutteurs professionnels, mais le CRTC qui a donné le feu vert après avoir vu les scénarios ne connaissait pas la distribution des acteurs.

"Il y a eu erreur, mais nous n'allons pas la refaire", a-t-il déclaré.

En installant un poteau Trois hommes électrocutés à Montréal

MONTREAL (PC) — Trois hommes ont été électrocutés hier après-midi dans l'est de Montréal en tentant d'installer un poteau métallique de corde à linge.

L'un d'entre eux est décédé. Il s'agit de Alfonso Domingo, 39 ans, de la rue Dickson, à Montréal.

Selon la police de la CUM, les deux autres personnes ont été sérieusement blessées, et reposaient hier soir à l'hôpital. La tragédie est survenue lorsque le poteau a touché un fil de l'Hydro-Québec.

Coup d'oeil... ... sur le Québec

Dialogue sur la formation professionnelle

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) presse Ottawa de poursuivre le dialogue avec Québec au sujet de la formation professionnelle.

Le CPQ demande plus particulièrement à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, de poursuivre ses discussions et consultations avec le gouvernement québécois sur certains volets de son programme de planification de l'emploi.

L'organisme patronal affirme vouloir surtout éviter, pour des raisons d'efficacité et d'économie, le chevauchement des services offerts par les deux paliers de gouvernement.

Pas de protection dans l'assurance

MONTREAL (PC) — L'Association des consommateurs du Québec trouve inconcevable que les lois fédérales et provinciales sur les assurances ne prévoient aucun mécanisme de protection de l'assuré en cas de fermeture de la compagnie avec laquelle il faisait affaire.

Plus de 28.000 assurés québécois se sont retrouvés la semaine dernière sans la moindre protection, à la suite de la fermeture de la compagnie d'assurances Northumberland. Ces personnes n'ont d'autre recours que de s'assurer de toute urgence avec une autre entreprise.

L'association de consommateurs réclame en conséquence un amendement législatif afin que soit créé dans les plus brefs délais un fonds de garantie protégeant les assurés lors d'une fermeture ou d'une faillite.

Fraude dans la vente d'essence

MONTREAL (PC) — Un agent d'affaires représentant des compagnies ontariennes est présentement détenu à Montréal pour une affaire de fraude dans le commerce des carburants.

Tom Cadeau, originaire de Smithville en Ontario, comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour sa requête en cautionnement. Il est accusé d'avoir vendu du carburant à des clients québécois en omettant de remettre au fisc plusieurs millions de dollars en taxes.

Briseurs de grève à la base de Valcartier

QUEBEC (PC) — Les travailleurs syndiqués des Fonds non publics de la base militaire de Valcartier dénoncent l'embauche de briseurs de grève dans le conflit qui les oppose à leur employeur.

Les 140 employés, qui ont déclenché la grève jeudi dernier, déplorent aussi le refus de la partie patronale d'accepter les recommandations du bureau de conciliation. Ce rapport a été accepté unanimement par les trois membres du bureau.

Le litige tourne essentiellement autour des salaires et des congés de maternité.

Entreprises francophones moins rentables

QUEBEC (PC) — S'il en coûte plus cher aux contribuables pour vivre en français au Québec, il en va de même pour les entreprises qui, lorsqu'elles appartiennent à des francophones, sont généralement moins performantes que celles à propriété anglophone ou étrangère.

C'est la conclusion à laquelle sont arrivés MM. André Raynaud et François Vaillancourt, du Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal, dans une étude préparée pour le Conseil de la langue française.

Les auteurs ont analysé la structure de propriété de 18.500 entreprises québécoises et relevé un échantillon de 4.000 établissements manufacturiers pour en étudier plus précisément la performance.

Il ressort que, selon les statistiques de 1978 qui sont les dernières disponibles, les entreprises manufacturières à propriété francophone ont une productivité inférieure de 20 pour cent à la moyenne, qu'elles paient des salaires inférieurs de 7 pour cent — ce qui, en raison de leur faible productivité, représente toutefois un coût réel du travail supérieur.

Hold-up à la québécoise

TORONTO (PC) — Deux détectives de Toronto ont exprimé l'opinion, mardi, que le hold-up commis la veille d'un camion blindé de la Cache Armored Express est l'oeuvre de bandits québécois.

"On doit chercher les suspects au Québec", a affirmé le sergent-major Dick Bieth, relevant des similitudes avec le vol à main armée commis par deux Québécois, en 1982, au magasin Simpsons du centre-ville de Toronto.

Quant au sergent-major John Klue, il a rappelé l'assassinat du garde de la Brinks Larry Roberts, à Agincourt en 1980. Les meurtriers n'ont jamais été pris, a-t-il reconnu, mais "nous sommes convaincus que le hold-up et le meurtre ont été commis à la façon des bandits québécois".

gasin Hudson's Bay, dans le centre-ville de Toronto.

Pendant que son collègue Harry Ribble se trouvait à l'intérieur du magasin, le garde Richard Bourque, au volant du camion blindé, a été maîtrisé par deux bandits à la pointe du

revolver.

Les bandits l'ont menotté et lui ont mis un sac sur la tête, puis l'un d'eux a pris le volant pour se rendre dans un autre quartier de la ville et transférer l'argent dans un autre véhicule qui attendait à cet endroit.

MARTINEAU ABATTAGE D'ARBRES

• ARROSAGE D'ARBRES
• Centre Insectes et maladies
• TRAITEMENT DE PELOUSES
• contre mauvaises herbes.
• Engrais liquide.

565-0303

116704

VENTE D'ÉTÉ
Jusqu'à
50% de rabais
Vêtements pour dames importations

BOUTIQUE
563-5066

Camélie Inc.

Centre commercial King ouest
2243, King ouest, Sherbrooke

CONCOURS "APRÈS DENISE"



**ATTRIBUTION
D'UN VOYAGE A
CANCUN**

Le concours "Après Denise" bat son plein et commence à faire d'heureux gagnants. En effet, Mme Pauline Turgeon, de St-Elle d'Orford, partira bientôt pour Cancun, gracieuseté de Sol-Vac Tours et de la Brasserie Labatt. Félicitations aux gagnants qui ont bien su répondre à la question des enquêteurs Jos Bidon et Associé diffusée sur les ondes de CIMO/FM 106.1.

Dans l'ordre habituel, on retrouve M. Jacques Lacroix représentant de la Brasserie Labatt; Mme Pauline Turgeon, la gagnante du voyage; Mme Hélène Plamondon, gagnante d'une glacière; M. Guy Beauchesne, gagnant d'une glacière; M. Marc Longpré, représentant de la Brasserie Labatt. N'apparaissent pas sur la photo: MM. Richard Lequin et Pascal Cardinal, gagnants de glacières.

Les enquêteurs Jos Bidon et Associé vous encouragent à continuer d'écouter CIMO/FM 106.1 dans le but de leur fournir des renseignements qui les aideront à enfin découvrir Denise, celle qui connaît le secret de la Labatt Bleue.

CIMO
MF 106.1

SOL-VAC
TOURS

En collaboration avec
la tribune



Les règlements complets du concours «Après Denise» sont affichés à la station de radio participante et chez SOL-VAC Tours Ltée.

"Labatt Bleue"
la bière la plus vendue au Canada

...est bonne rare!

Jusqu'au 13 juillet 1985

SUPER VENTE 5^e ANNIVERSAIRE

**10
à 20%
DE REDUCTION
DANS TOUT LE
MAGASIN.**

**CHOIX ET
SERVICE**
à la lumière de
vos besoins.

Voyez la superbe
collection
BRISTOL
pour vos
luminaires
d'extérieur.

**SPECIAL
89⁹⁵**

59⁹⁵

\$43.95
2 PROJECTEURS
MOBILES
SUR RAIL
1 rail de 4 pi. 2
projecteurs. 1 fixation
seulement \$43.95, pro-
jecteur additionnel \$13.95
INSTA-TRAX
vous offre l'éclairage
sur rail à des prix vraiment
abordables. De plus, l'installation
est facile et rapide.



Moteur
réversible,
blanc, brun.

**SPECIAL
89⁹⁵**

**Laur
luminaire** inc.

1700 rue King ouest Sherbrooke 566-2323

Le SEUIL
SERVICE D'AIDE AUX HOMMES
EN DIFFICULTE DE COUPLES
821-2420

**HENEAULT &
GOSSELIN inc.**

1-800-463-1319

Spécialités:
DÉMÉNAGEMENT DE BATISSE
ET CONSTRUCTION DE FONDATIONS

■ ESTIMATION GRATUITE ■

LÉGUMES

Canada de choix
DEL MONTE
Mais en crème, haricots coupés, pois no 4,
pois & carottes tranchées,
carottes entières, pommes de terre
entières, pois assortis
Boite 540 mL

59¢



PEPSI-COLA, DIET PEPSI, SEVEN-UP OU DIET SEVEN-UP

Bouteilles consignées
Bout. 750 mL

6/2,98



GLACES À L'EAU POPSICLE QUÉBON

Boite de 12

99¢



PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE

Paq. de 4 roul.

1,39



Prix en vigueur du mardi 9 juillet au
samedi 13 juillet 1985. Nous nous réservons
le droit de limiter les quantités.
Pas de vente aux marchands.

Les Beaux Prix des Beaux Jours

IGA Boniprix IGA

JUS DE TOMATES

Canada de fantaisie
AYLMER
Boite 1,36 L

99¢



CHIPS

YUM YUM
Sac 400 g

1,99



BOISSONS* GAZEUSES

IGA
Bouteilles consignées
Bout. 750 mL

6/1,99



CRÈME GLACÉE

CASCADE
Carton 2 L

1,69



MARGARINE

MOLLE
BLUE BONNET
Boi 907 g

1,59



OEUFs FRAIS

Calibre gros
Canada "A"
IGA
Douzaine

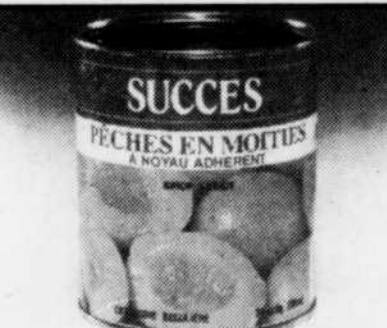
99¢



PÊCHES EN MOITIÉS

Catégorie régulière
SUCCES
Boite 796 mL

89¢



JUS D'ORANGE OU DE PAMPLEMOUSSE

Surglé
(Orange faible acidité: 295 mL)
MINUTE MAID
Boite 355 mL

1,39



DÉTHERGENT

ABC
Boite 6 L

2,69



**CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ**
Ordinaire (227 g),
Colombie ou Viva (198 g)

Prix annoncé:
4,49
- Bon de réduction:
1,00
Avec ce bon de réduction
3,49

Économisez 1\$
Économisez 1\$ à l'achat
d'un pot de café instantané
NESCAFÉ
Ordinaire (227 g),
Colombie (198 g)
ou Viva (198 g)
Ce bon de réduction est valide dans tous
les supermarchés IGA du mardi 9 juillet
au samedi 13 juillet 1985, seulement.
Limite d'un bon de réduction par client.
NIELSEN 1020459-H

HUILE DE MAÏS

MAZOLA
Bout. 750 mL

1,89



CIGARETTES

MARQUES POPULAIRES
Format ordinaire ou king
Cartouche

17,99



IL Y A UN SUPERMARCHÉ IGA PRES DE CHEZ VOUS

BLACK LAKE Lafamme et Fils 388, rue St-Désiré	DISRAELI Lafamme & Fils 325, rue Laurier	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est	SHERBROOKE Marché de l'Est 729, rue Conest Marché Dunant
COATCOOK Aubaines Plus Coaticook 285, rue Child	EAST ANGUS Supermarché Blouin 53, rue Angus Sud	RICHMOND Supermarché Grégoire 175 Collège	1541, rue Dunant THETFORD MINES Cooprix IGA, Thetford 520, boul. Smith sud
ST-ELIE D'ORFORD Marché Clément 1065, route 220	ROCK ISLAND 18, rue Principale	WINDSOR Supermarché Rousseau 14, rue Principale	COOKSHIRE Alimentation Cookshire Inc. 115, rue Principale O.

Notre cahier publicitaire
vous propose plusieurs autres aubaines.
(Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA)

EN PLUS DE CES SUPERAUBAINES
les épiceries IGA ont réduit les prix sur les produits
les plus en demande. Vous les reconnaîtrez,
semaine après semaine en magasin, sous l'appellation
"LES DURAPRIX IGA".

RÔTI DE PALETTE

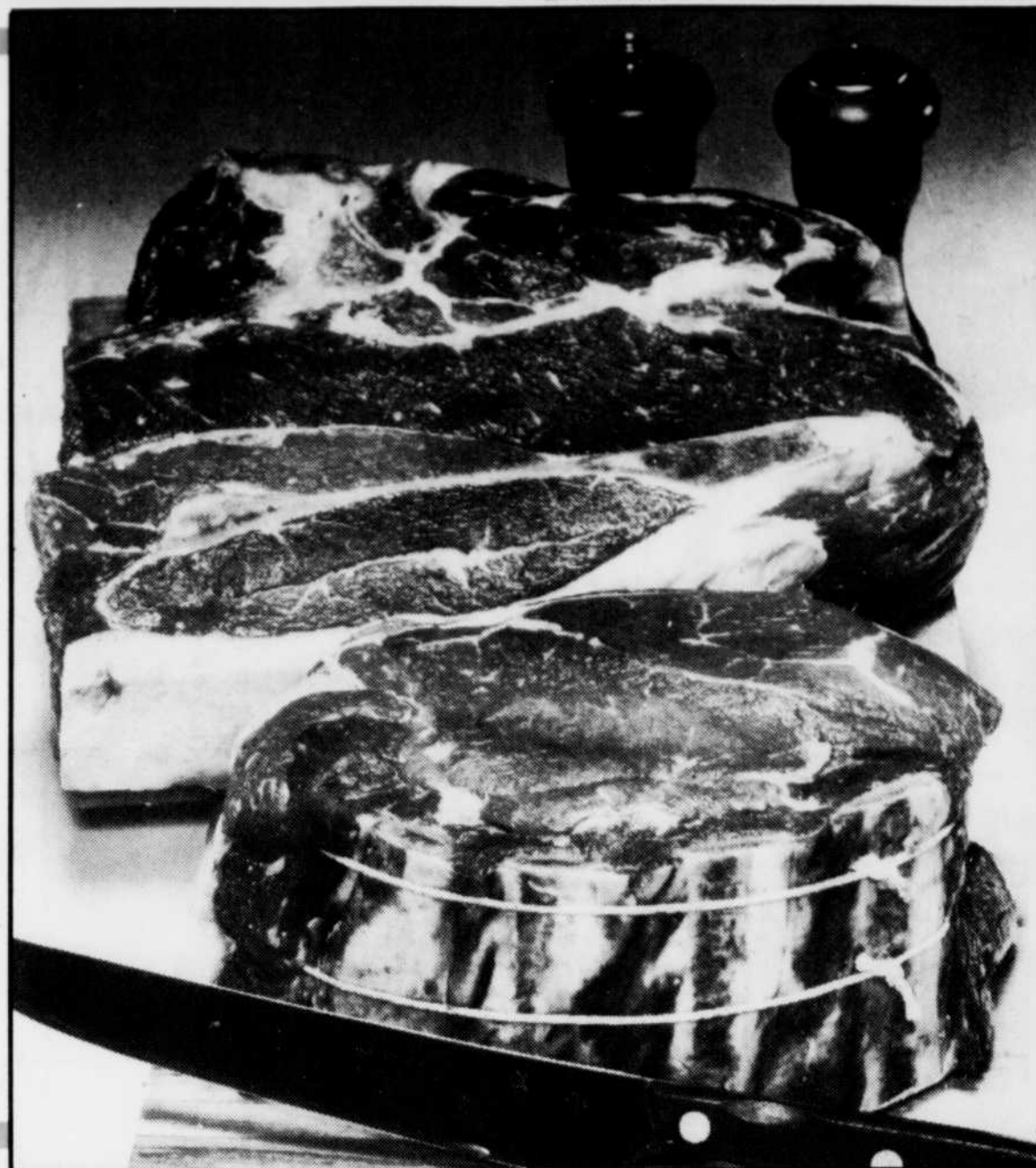
Coupe ordinaire
Boeuf catégorie Canada "A"

1,87 **85¢**
\$/kg /lb

RÔTI DE CÔTES CROISÉES

Boeuf catégorie Canada "A"

3,42 **1,55**
\$/kg /lb



*marque de certification d'IGA Canada Ltée

Boniprix



On a l'tour de vous satisfaire

Prix en vigueur du mardi 9 juillet au samedi 13 juillet 1985. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

BIFTECK DE PALETTE

Boeuf catégorie Canada "A"

2,09 **95¢**
\$/kg /lb

BIFTECK OU RÔTI DE CÔTES DE CHOIX

Boeuf catégorie Canada "A"

10,03 **4,55**
\$/kg /lb

BOEUF HACHÉ

Mi-maigre

4,30 **1,95**
\$/kg /lb

BACON SANS COUENNE

HYGRADE

2,48
Paq. 500 g

BIFTECK DE CÔTES CROISÉES

Boeuf catégorie Canada "A"

3,86 **1,75**
\$/kg /lb

RÔTI DE PALETTE

Coupe européenne
Boeuf catégorie Canada "A"

2,31 **1,05**
\$/kg /lb

BOEUF À RAGOÛT

Désossé
Boeuf catégorie Canada "A"

4,30 **1,95**
\$/kg /lb

SAUCISSES FUMÉES

Ordinaires
HYGRADE

1,29
Paq. 450 g

JAMBON MIGNON

HYGRADE

6,57 **2,98**
\$/kg /lb

BOEUF FUMÉ

COORSH

2,98
Paq. de 4 x 50 g

SAUCISSES PORC ET BOEUF

LA BELLE FERMIÈRE

2,48
Paq. 500 g

SAUCISSES FUMÉES

Tout boeuf ou au cheddar
HYGRADE

1,98
Paq. 450 g

FRUITS ET LÉGUMES

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

BRUGNONS (NECTARINES)

Produit de Californie

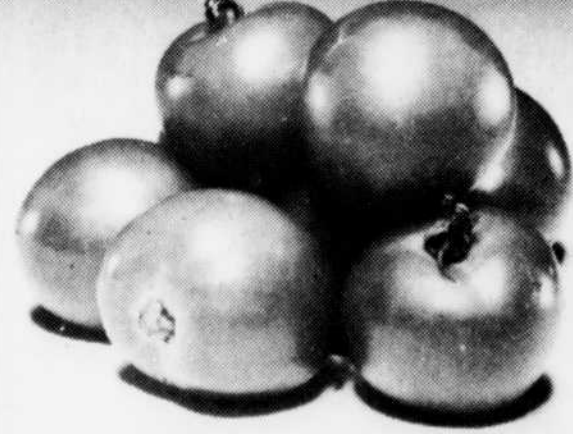
1,08 **49¢**
\$/kg /lb



TOMATES

Produit des États-Unis
Canada no 1
Grosueur 6 x 6

1,52 **69¢**
\$/kg /lb



POMMES DE TERRE

Produit du Canada
Canada no 1

Sac
4,54 kg

1,69

CANTALOUPS

Produit des États-Unis
Grosueur 18

Ch.

89¢

BROCOLI

Produit du Québec
Grosueur 14

Ch.

79¢

RAISINS VERTS

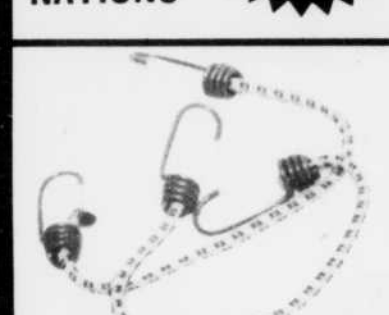
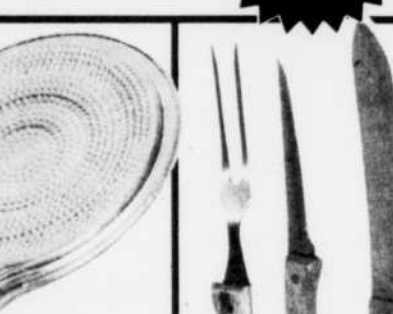
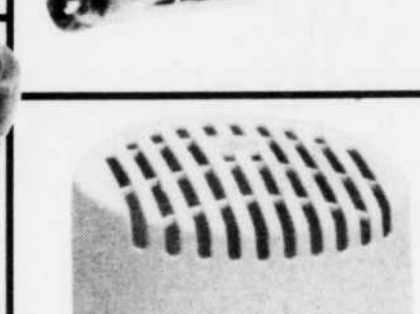
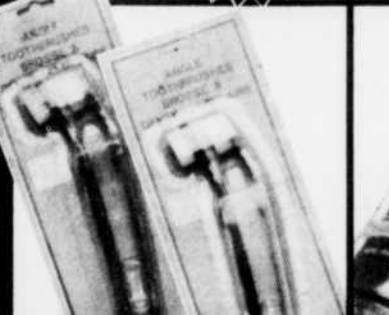
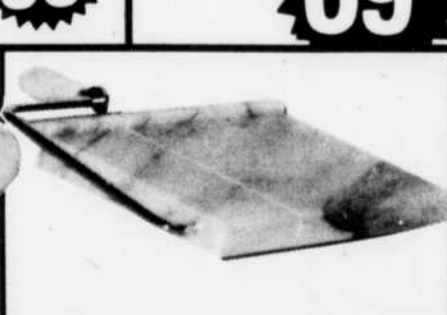
Sans pépins
Produit de Californie
Canada no 1

2,62
\$/kg

1,19
\$/lb

ECONOVILLE

LE PREMIER MAGASIN D'ESCOMPTE AU CANADA

 LAMPE GALAXIE 6⁹⁸	 INTERRUPTEUR DE HAUT-PARLEUR POUR AUTO 99^c	 COUTEAUX TOUT USAGE Petit 39^c Gros 59^c	 BAVETTES POUR BÉBÉ 79^c	 BALLES DE TENNIS 2⁷⁷	 DURACEL 1-9v. 1⁹⁹ 2-C ch. 2-D 4-AA
 POUPÉES DES NATIONS 1⁹⁹ ch.	 STYLOS (Illustration non conforme) 11^c ch.	 VERINS HYDRAULIQUES 2 tonnes 11⁹⁸ 5 tonnes 19⁹⁸ 8 tonnes 29⁹⁸	 MASSE 3 1/2 LB 4⁹⁸	 PARAPLUIE POUR DAMES 2⁹⁹	 CASSETTE CHROME ULTRA II 60 min. Garantie à vie 1⁹⁹ ch.
 ATTACHES COLORIÉES 15" 49^c 30" 79^c ch.	 ENSEMBLE DE JEUX 6⁹⁷	 HACHE DE CAMPING 4⁹⁸	 RÉCEPTEUR AM / FM 11⁹⁹		
 CRAYONS A SOURCILS A SOULIGNER 99^c	 CRAYONS A LEVRES ET CRAYONS POUR LES YEUX AVEC KOHL 69^c	 USTENSILES A MIJOTER 1⁵⁹	 FOURCHETTE ET DESOSSEUR 79^c	 COUTEAUX A VIANDE 99^c	 USTENSILE A SALADE 69^c
 BROSSE A DENTS ANGULAIRE 69^c	 DISSOLVANT VERNIS A ONGLES 99^c	 "LAZY SUSAN" EN MARBRE POUR FROMAGE, GATEAU, ETC. 9⁹⁹	 COUTEAU A FROMAGE EN MARBRE 6⁹⁹	 CONTENANTS SUPER SEAL Au choix 99^c ch.	
 CREME HYDRATANTE Aloe Vera Beurre de cacao Jojoba Vitamines 500 ml 1²⁹ ch.	 SERVICE A VAISSELLE 20 pcx 14⁹⁹	 POELON SILVERSTONE 8" 4⁹⁹ 10" 7⁹⁹	 Panasonic MK 5070 ROBOT PANASONIC 2 vitesses Super spécial 99⁹⁵		

VISA

42, WELLINGTON NORD

(anciennement Croteau)

EN PLEIN COEUR DE L'ESTRIE

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 10 AU 16 JUILLET

Bonichoix

On s'occupe de vous

POITRINES
DE POULET FRAIS
AVEC DOS

4,14 \$/kg **1,88** \$/lb

POULETS FRAIS
ENTIERS, DÉPECÉS

2,82 \$/kg **1,28** \$/lb

DEMI
POULET FRAIS

2,82 \$/kg **1,28** \$/lb

ÉPAULE DE PORC FUMÉ
GENRE PICNIC
LAFLEUR

2,82 \$/kg **1,28** \$/lb

SOC DE PORC
FUMÉ, DÉOSSÉ
LAFLEUR

6,35 \$/kg **2,88** \$/lb

BACON SANS COUENNE
LAFLEUR

PAQUET
500 g **2,48**

POULETS FRAIS
CATÉGORIE CANADA "A"
MOINS DE 2 kg

2,16 \$/kg

98¢ /lb

CUISSES
DE POULET FRAIS
AVEC DOS

2,60 \$/kg

1,18 \$/lb

SAUCISSES
FUMÉES
LAFLEUR

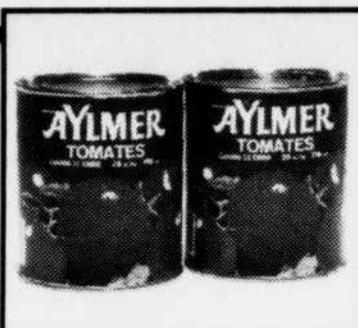
PAQUET 450 g

1,29



SUCRE BLANC
GRANULE
REDPATH

SAC
4 kg **1,49**



TOMATES
CANADA DE CHOIX
AYLMER

BOÎTE
796 mL **79¢**



LÉGUMES
CANADA DE FANTAISIE
Mais en crème, haricots,
pois, pois et carottes,
mais à grains entiers (341 mL),
pois no 1 et 2
DEL MONTE

BOÎTE
398 mL **59¢**



JUS DE FRUITS
OU BOISSON DE LÉGUMES
LA JARDINIÈRE
DEL MONTE

PAQ. DE
3 x 250 mL **99¢**



PEPSI-COLA,
DIET PEPSI, SEVEN-UP
OU DIET SEVEN-UP
BOUTEILLES CONSIGNÉES

6/ **2,98**
BOUT.
750 mL



CRÈME GLACÉE
CASCADE

CARTON
2 L **1,69**

CAFÉ INSTANTANÉ
HILLS BROS

Prix annoncé: **3,39**
Bon de réduction: **1,00**

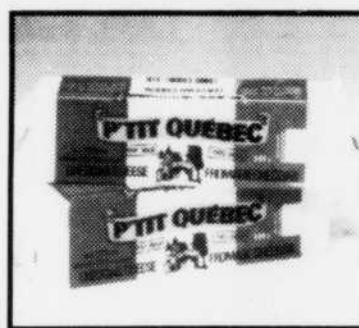
POT
227 g

Avec ce bon
de réduction:
2,39



MARGARINE MOLLE
LACTANTIA

BOL
907 g **1,79**



FROMAGE CHEDDAR
P'TIT QUÉBEC
KRAFT

PAQ.
340 g **2,29**

CAFÉ MOULU
HILLS BROS

Prix annoncé: **2,29**
Bon de réduction: **50¢**

PAQUET
369 g

Avec ce bon
de réduction:
1,79

ÉCONOMISEZ 1,00

Économisez 1,00\$ à l'achat
d'un pot de 227 g de café
instantané HILLS BROS.

Ce bon de réduction est valide
dans toutes les épiceries
Bonichoix du mardi 9 juillet au
samedi 13 juillet 1985, seulement.

Limite d'un bon de réduction par client.

NIELSEN 1020653H

ÉCONOMISEZ 50¢

Économisez 50¢ à l'achat d'un
paquet de 369 g de café moulu
HILLS BROS.

Ce bon de réduction est valide
dans toutes les épiceries
Bonichoix du mardi 9 juillet au
samedi 13 juillet 1985, seulement.

Limite d'un bon de réduction par client.

NIELSEN 1020813H

FRUITS ET LÉGUMES

RAISINS VERTS
SANS PÉPINS
PRODUIT DE CALIFORNIE
CANADA NO 1

2,62 \$/kg **1,19** \$/lb

PRUNES SANTA ROSA
PRODUIT DE CALIFORNIE
CANADA NO 1
GROSSEUR 4 x 5

1,96 \$/kg **89¢** /lb

TOMATES
PRODUIT DES ÉTATS-UNIS
CANADA NO 1
GROSSEUR 6 x 6

1,52 \$/kg **69¢** /lb

POIVRONS VERTS DOUX
PRODUIT DES ÉTATS-UNIS
CALIBRE GROS

1,74 \$/kg **79¢** /lb

RADIS EN FEUILLES
PRODUIT DU QUÉBEC

3/ **79¢**
Paquets

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand Bonichoix veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

Prix en vigueur du mardi 9 juillet au samedi 13 juillet 1985. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

CORNING WARE® French White^{MD}

De bons petits plats...
à petits prix!

ARTICLES DE LA SEMAINE:

CASSEROLE OVALE AVEC COUVERCLE 1,8 L

Prix de détail

sugg.: **25,00**

Notre bas

prix ord.: **16,99**

Bon de

réduction: **-3,00**

-3,00

13,99 CH.

CASSEROLE RONDE AVEC COUVERCLE 1,6 L

Prix de détail

sugg.: **26,00**

Notre bas

prix ord.: **17,99**

Bon de

réduction: **-3,00**

-3,00

14,99 CH.

CORNING WARE® French White^{MD}

Ce bon de réduction vous permet
d'économiser 3\$ à l'achat d'une
CASSEROLE OVALE AVEC
COUVERCLE 1,8 L

chez votre marchand Bonichoix participant.

Limite d'un bon par achat.

Valable du 8 au 13 juillet 1985.

ÉCONOMISEZ 3\$

CORNING WARE® French White^{MD}

Ce bon de réduction vous permet
d'économiser 3\$ à l'achat d'une
CASSEROLE RONDE AVEC
COUVERCLE 1,6 L

chez votre marchand Bonichoix participant.

Limite d'un bon par achat.

Valable du 8 au 13 juillet 1985.

ÉCONOMISEZ 3\$

WEEDON
A.R. Dumas Inc.
334 St-Janvier

LAC-MEGANTIC
Marché Théberge
4559, rue Laval

SAWYERVILLE
J.A. Lowry Ltée
2, rue Cookshire

COMPTON
Marché Bourgault enr.
8, rue Hatley

DRUMMONDVILLE
Épicerie IRENE FLEURY
143, St-Damien

AYER'S CLIFF
Marché G.D. Houde inc.
1118, rue Main

SHERBROOKE
Marché Therrier inc.
46, rue King Est

Selon un porte-parole du bureau d'Immigration Canada

Ng a passé plus d'un mois au Canada avant son arrestation

CALGARY (PC) — Charles Ng, ancien marin américain soupçonné d'avoir participé à une série d'assassinats sadiques en Californie, a passé plus d'un mois au Canada avant que la police ne l'arrête pour vol à l'étalage, en fin de semaine dernière.

Un porte-parole du bureau d'Immigration Canada à Calgary, M. Wilf Lindner, a apporté cette précision mardi au cours d'une conférence de presse, après avoir interrogé Ng. Il n'a pas fourni de détails sur la date d'entrée de l'homme au

Canada ni sur ses allées et venues durant cette période.

Le mois dernier, le FBI avait déjà émis l'hypothèse que Ng — prononcé Ing — s'était enfui au Canada et avait circulé dans plusieurs villes de l'Ontario, en particulier à Chatham, avant de prendre la direction de l'ouest.

L'inspecteur Ron Tarrant, de la police de Calgary, a confirmé que l'homme devait être dans le secteur de Calgary depuis au moins deux semaines. Les policiers ont en effet découvert sur les lieux d'un campement de fortune où s'est ca-

ché Ng, un sac à main ayant été volé le 22 juin.

Pour l'instant, l'homme de 24 ans est susceptible d'être extradé ou d'être déporté.

Ses procureurs, Me Don MacLeod et Me Brian Devlin, de Calgary, luttent pour faire extraditer Ng. S'il en était ainsi et Ng était remis aux autorités américaines pour répondre à des accusations outre-frontières, il serait en même temps assuré d'échapper à la peine de mort.

Le Canada, qui a lui-même aboli la peine de mort, accorde en effet l'extradition seulement si, selon un traité conclu en 1976 entre les deux pays, la justice américaine s'engage à ne pas condamner la personne extradée à la peine capitale.

Le Canada peut toutefois ne pas tenir compte de cette entente.

Me MacLeod a reconnu qu'il n'était pas question du début des procédures d'extradition dès mercredi. Pour sa part, le gouvernement canadien n'avait reçu aucune deman-

Médicaments génériques Les consommateurs ont aussi leur mot à dire

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation Michel Côté devrait éviter de faire toute concession aux compagnies multinationales de médicaments avant d'entendre le point de vue des consommateurs.

C'est ce qu'ont soutenu mardi le député néo-démocrate David Orlikow ainsi qu'un ancien sous-ministre adjoint du ministère canadien de la Santé, M. Ross Chapman.

"On ne va pas chercher l'opinion des groupes de consommateurs sur les médicaments génériques et sur les changements qu'ils souhaiteraient voir appor-

ter à l'industrie", affirment les deux hommes dans un communiqué de presse.

MM. Orlikow et Chapman craignent que le ministre Côté ne favorise des modifications à la Loi sur les brevets qui auraient pour effet de rendre les fabricants de médicaments génériques moins concurrentiels par rapport aux producteurs des médicaments brevetés. Cela entraînerait également une hausse de plusieurs millions de dollars des prix payés par les consommateurs canadiens pour toute une série de médicaments vendus sous ordonnance.

Question linguistique: Howard Pawley invité à revenir à la charge

WINNIPEG (PC) — Un ministre de la législature manitobaine a exhorté lundi le premier ministre Howard Pawley à revenir à la charge avec un projet d'amendement constitutionnel visant à régler la question linguistique dans la province.

"Si cette façon de procéder nous a semblé correcte il y a deux ans, je pense que nous devrions au moins réétudier l'opportunité d'un amendement constitutionnel", a déclaré le ministre de la Santé, M. Larry Desjardins.

On se rappelle que le gouvernement du Manitoba avait fait une tentative en ce sens en 1983-84, mais que son projet a soulevé un tollé de protestations et a finalement été écarté.

Le ministre Desjardins — qui est un des deux francophones à siéger au cabinet manitobain — croit que le gouvernement a alors fait preuve "d'inexpérience et de naïveté", mais qu'il s'est aussi montré courageux.

Pour le ministre de la Santé, il est plus logique d'amender la Constitution et d'élargir le bilinguisme que de traduire des milliers de lois rédigées en anglais.

La Cour suprême a récemment invalidé les 4.500 lois "unilingues" adoptées au Manitoba depuis 1890 et a ordonné leur traduction. En attendant, la législation provinciale demeure temporairement exécutoire.

Prenant la défense de la communauté francophone au Manitoba, Larry Desjardins a dit craindre que l'opposition n'utilise la question de la langue comme cheval de bataille électoral, ce qui ne pourrait que nuire aux franco-manitobains.

Keegstra quitte le box des témoins après 26 jours de témoignage

RED DEER, Alberta (PC) — La défense a terminé sa preuve au procès de Jim Keegstra, qui est accusé d'avoir encouragé la haine des juifs.

L'ex-enseignant a quitté mardi le box des témoins après 26 jours de témoignage.

Il se pourrait que le jury commence à délibérer dès la semaine prochaine.

Le juge John MacKenzie a ajourné le procès pour une journée, afin de permettre à l'avocat de la défense Doug Christie de préparer sa plaidoirie, qui pourrait s'étendre sur deux ou trois jours.

Quant au procureur Bruce Fraser, qui ne demandera pas de contre-preuve, il a dit qu'il n'aurait pas besoin de plus d'une journée pour son réquisitoire.

Ce sera ensuite au juge MacKenzie de livrer son adresse au jury avant que celui-ci n'entame ses délibérations.

Hier, le procureur Fraser a terminé son contre-interrogatoire en questionnant M. Keegstra sur les essais écrits par certains de ses étudiants sur des sujets comme le judaïsme, le sionisme et Adolf Hitler. Ces textes avaient été soumis en preuve par la couronne.



SÉMINAIRE SALÉSIE

ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE
POUR GARÇONS ET FILLES

NOUVELLES INSCRIPTIONS ACCEPTÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1985-86

L'augmentation de la clientèle étudiante a entraîné la formation de nouveaux groupes d'élèves.

Quelques places sont alors disponibles notamment en deuxième et troisième secondaires.

Pour informations et inscriptions adressez-vous au:

SEMINAIRE SALESIEN

a / s du directeur des études
135 nord, rue Don Bosco
SHERBROOKE (Québec)

J1L 1E5

OU

téléphonez au numéro:
566-2222

119685x

les pharma-centres

Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

Toujours UN VRAI 10% d'escompte le dimanche

Exception faite des spéciaux.

CASHMERE
PAPIER HYGIENIQUE

4 ROULEAUX
REG. \$1.59

Cashmere
BATHROOM TISSUE
PAPIER DE TOILETTE

99¢

FINESSE
SHAMPOING OU
REVITALISANT
400 mL

FORMAT BONI

2.59

WALKABOUT
AM / FM STÉRÉO
AVEC ECOUTEURS

PRIX A TOUT CASSER!

8.88

PILES NON-INCLUSES

BALAI MAGNETIQUE
55% DE RABAIS

1.77
REG.: \$3.99

**LUNETTES
DE SOLEIL**
MODELES "DERNIER CRI"

VALEUR DE PLUS DE \$18.00

7.88 8.88 9.88

PABA-TAN
Huile, crème, lotion
ou gel. No 2 à 12.

10% DE RABAIS

2.98

UNI SEC
DESODORISANT
A BILLE
75 mL

2.49

BAUSCH & LOMB
SOLUTION
SALINE
355 mL

PRIME
LUBRIFIANT DE
LENTILLES 10 mL

VALEUR: \$6.88

2.88

**L'OREAL
EXCELLENCE**
SHAMPOING
COLORANT

20% DE RABAIS

REG. \$5.39

4.29

CUMBERLAND

LOTION
CALAMINE
250 mL

98¢

POUDRE
POUR BEBES
400 g

1.99

**SERVETTES
HUMIDES**

POT DE 160

2.99

PEROXIDE
450 mL

99¢

BAND-AID
120 PANSEMENTS
DE PLASTIQUE
ou 80 PANSEMENTS
EN TISSU

2.69

NEET
LOTION
EPILATOIRE
175 mL

2.49

CABOCHARD
EMULSION
PARFUMÉE
POUR LE CORPS

50 mL

6.99

CENTRE D'ACHATS KING
SHERBROOKE

OUVERT LE DIMANCHE
Gabriel A. Zako, prop.

GALERIES QUATRE-SAISONS
SHERBROOKE

OUVERT LE DIMANCHE
Louis Abdalla et Gabriel A. Zako, prop.

COATICOOK
28, RUE CHILD

OUVERT LE DIMANCHE
Louis Abdalla, prop.

CLUB DE L'ÂGE D'OR CUMBERLAND
5% DE RABAIS
(DU LUNDI AU SAMEDI)

Aux personnes de 65 ans et plus
Informez-vous à votre pharmacien

Prix valables du 10 au 16 juillet 1985 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

120220